

Un vent de modernité

**FÉDÉRATION
FRANÇAISE
DU CYCLISME**



**RÉNOVER
LA FÉDÉRATION
DE L'INTÉRIEUR**



**LA NOTION
DE SERVICE
AU CŒUR
DES RELATIONS**



**EN ROUTE VERS
L'EXCELLENCE
CYCLISTE**



**LE VÉLO
AU CŒUR
D'UNE SOCIÉTÉ
DURABLE**



**PROJET FÉDÉRAL
2010-2013**

édito

Les dernières élections fédérales ont mis en évidence le besoin de réformer profondément notre fédération. Le projet "ensemble pour le sport cycliste" que j'avais le plaisir de conduire a été retenu par nos délégués.

Ils ont ainsi exprimé clairement leur souhait d'apporter à la Fédération Française de Cyclisme, "un vent de modernité".

J'ai souhaité que ces engagements soient formalisés dans un projet fédéral 2010-2013 qui permettra à tous les acteurs du cyclisme en France d'œuvrer dans le même sens au service de notre sport favori.

Engagement fort du mandat, il a été approuvé par le Conseil d'Administration de la FFC après un large débat et des échanges fructueux.

Quatre axes majeurs ont été dégagés afin de mieux identifier les orientations stratégiques de la FFC :

- > Renover la fédération de l'intérieur
- > La notion de service au cœur des relations
- > En route vers l'excellence cycliste
- > Le vélo au cœur d'une société durable.

La Fédération Française de Cyclisme va fortement évoluer dans les prochaines années pour s'adapter aux enjeux de modernité. Nous aurons besoin de la mobilisation de tous les acteurs de notre Fédération pour faire de la FFC la fédération de référence aux niveaux français et international.



Une fédération renouée, performante, au service de ses clubs et au cœur des enjeux de la Société :
Une fédération où chacun a sa place.

David LAPPARTIENT, Président

sommaire

La FFC, qui sommes-nous ?
Que représentons-nous ?

p. 2 > 11

Les ambitions et engagements de la FFC
et les actions phares associées :

p. 12 > 39

Axe 1 - Rénover la fédération de l'intérieur
Axe 2 - La notion de service au cœur des relations
Axe 3 - En route vers l'excellence cycliste
Axe 4 - Le vélo au cœur d'une société durable

Vue d'ensemble du projet fédéral :
Récapitulatif des ambitions et engagements

p. 40 > 41

Les modalités de suivi et d'évaluation
du projet fédéral

p. 42 > 43

Vos interlocuteurs au sein de la FFC
(personnes ressources thématiques)

p. 44 > 45

Annexe 1. Panorama des disciplines de la FFC

p. 46 > 51

Annexe 2. Les principaux organes de la FFC

p. 52

La Fédération Française de

Par délégation du Ministère de la Santé et des Sports, la Fédération Française de Cyclisme (FFC) a pour objet de développer et d'organiser sur tout le territoire français, outre-mer compris, le sport cycliste sous toutes ses formes et de défendre les intérêts des coureurs cyclistes. La FFC est la seule fédération habilitée à délivrer le titre officiel de Champion de France.

Ses missions s'appliquent aujourd'hui à un grand nombre de disciplines : cyclisme sur route, VTT, BMX, cyclisme sur piste, cyclo-cross, cyclisme en salle, polo-vélo et vélo couché.

À chacune de ces pratiques correspond un ensemble de manifestations contribuant à la fois à un rôle d'éducation, de formation, d'intégration et de promotion.

LA FFC EN QUELQUES CHIFFRES-CLÉS

>> 105 656 licenciés :

65% route/piste/cyclo-cross, 19% VTT, 15% BMX, 1% pour les autres disciplines.
Des effectifs licenciés en progression de 2,4% sur un an.

>> Un maillage territorial de proximité :

2 470 clubs et 450 écoles de vélo, labellisés.
10 806 compétitions organisées chaque année.
29 comités régionaux, 95 comités départementaux.

>> Des filières de préparation à l'excellence sportive :

5 pôles France, 16 pôles Espoir.
283 athlètes de haut niveau, 389 athlètes Espoirs.

>> Une densité de lieux de pratique :

107 vélodromes, 150 sites VTT labellisés et 48 000 km de sentiers balisés,
une progression constante des sites BMX, de pistes cyclables et voies vertes,...

données 2009

Cyclisme, qui sommes-nous ?

LES VALEURS DE LA FÉDÉRATION



Les principales dates de l'histoire du cyclisme en France :

Première course cycliste (Paris, parc de St-Cloud). Les 1 200 mètres sont parcourus en un peu moins de 4 minutes



Le Polo-vélo est le premier sport de démonstration aux JO de Londres



5^e Tour de France pour Eddy Merckx



Le BMX (Bicycle Moto Cross) entre dans les compétences de la FFC

1861

1868

1881

1900

1903

1908

années 60

1974

1980

1984



Conception du vélocipède (véloce = rapide et pède = pieds) par les frères Michaux

Création de l'Union vélocipédique de France (qui deviendra la Fédération Française du Cyclisme - FFC)

1^{er} Tour de France (organisé par le journal sportif "L'Auto", qui deviendra "L'Équipe"), suivi par la création du maillot jaune (1919), création de la caravane du Tour de France (1930)



Les années Anquetil, face à Poulidor

Bernard Hinault devient champion du monde sur route, à Sallanches (Haute-Savoie)

Cyclisme, qui sommes-nous ?



Le VTT entre dans les compétences de la FFC

Structuration du vélo loisirs avec la création de la commission nationale "loisirs pour tous"

Mise en place des premiers contrôles sanguins puis, en 1998, le suivi réglementaire

Le vélo couché devient une nouvelle discipline de la FFC

JO de Pékin : 6 médailles pour la FFC. 2 médailles d'Or (BMX Elite Dames, VTT Elite Hommes), 3 médailles d'Argent (BMX Elite Dames, VTT Elite Hommes, Piste Vitesse par équipes) et 1 médaille de Bronze (Piste Vitesse Individuelle)
La FFC totalise 103 médailles mondiales et européennes



Record de licenciés à la FFC : 105 656 licenciés

1985

1988

1996

1997

1998

2005

2008

2009

2013



5^e Tour de France pour Bernard Hinault

JO d'Atlanta : record de 9 médailles pour la FFC, dont 5 médailles d'Or

Révélation sur le dopage organisé dans le Tour de France ("Affaire Festina")



7^e Tour de France consécutif pour Lance Armstrong

Le BMX devient sport olympique



Jeannie Longo est la 1^{re} sportive au classement national des Français : 38 records du monde, 109 médailles aux JO/ Championnats du monde/ Championnats de France, 13 fois championne du monde, 56 titres de championne de France,...

Ouverture du vélodrome olympique de St-Quentin-en-Yvelines



Les 8 disciplines de la Fédération :

En lien avec la FF Handisport, le paracyclisme est pratiqué dans plusieurs disciplines : route, VTT, piste.

ROUTE



La route demeure la discipline majeure au sein de la fédération, déclinée en deux grandes familles :

- **Compétition** : épreuves en ligne (de "ville à ville" comme le Paris-Roubaix ou par étapes comme le Tour de France), en circuit ou en contre la montre.
- **Loisir et cyclosportive**

>> **Objectif principal : défendre le cyclisme sur route (notamment dans l'accès des épreuves à la voie publique) et retrouver un meilleur rang mondial**

BMX



Sport olympique depuis 2008, le BMX est en pleine progression, en particulier chez les plus jeunes.

Deux grandes familles : la **Race** (circuits fermés, très courts, avec des bosses) ou le **Free-style** (flat, dirteur, street, rampe).

>> **Objectif principal : maintenir l'essor du BMX et intégrer pleinement le free-style**

VTT



Discipline représentant désormais près de 20% des licenciés de la fédération. Cinq grandes familles :

Cross-country (endurance), **Descente** (contre la montre, très technique, sur vélo tout suspendu), **4X** ou **Four cross** (parcours descendant de 30 à 50 secondes, comprenant sauts, virages, dévers,...), **Trial** (obstacles à franchir en équilibre sur le vélo), **Enduro**. Mais aussi la pratique de loisirs au sein des clubs et 150 sites VTT labellisés.

>> **Objectif principal : relancer le VTT de compétition et développer la pratique loisir**

PISTE



Discipline olympique où la France reste une des nations leader en termes de résultats internationaux.

Deux grandes familles : **le Sprint et le Fond**.

>> **Objectif principal : redynamiser le cyclisme sur piste dans les régions et maintenir l'excellence française**

Cyclisme, qui sommes-nous ?

CYCLO-CROSS



Discipline hivernale permettant aux amateurs de la route et du VTT de pratiquer un cyclisme en sous-bois ou sentiers sur des parcours courts comportant des portions à effectuer à pied.

>> Objectif principal : développer le cyclo-cross

CYCLISME EN SALLE



Deux familles : **Cyclisme artistique, Cycle balle**

>> Objectif principal : intégrer toutes les pratiques et garantir une diversité sur l'ensemble du territoire national

POLO-VÉLO



Affrontement de 2 équipes de 5 joueurs, visant à marquer plus de buts que son adversaire.

>> Objectif principal : intégrer toutes les pratiques et garantir une diversité sur l'ensemble du territoire national

VÉLO COUCHÉ



Nouvelle discipline depuis 2005. Sur route et sur piste : sprints, longue distance ou tentatives de record.

>> Objectif principal : intégrer toutes les pratiques et garantir une diversité sur l'ensemble du territoire national

>> En annexe 1 : présentation détaillée des disciplines de la FFC

Analyse stratégique du vélo et de la FFC :

Situation actuelle

FORCES

- » **Profondément ancré dans la culture française :**
culture de l'effort, 100 ans de Tour de France, fédération la plus ancienne, 3 millions de vélos vendus chaque année (2nd pays européen),...
- » **Accessible à tous et très répandu :**
18,1 millions de pratiquants, dont 51% pratiquant au moins une fois par semaine
- » **Intergénérationnel et vecteur de cohésion :**
pratiquable à tout âge et en famille, indémodable
- » **Diversité :**
8 disciplines, "un vélo pour chaque profil et motivation". Mélange de tradition et d'innovation : route, piste, BMX, free-style, vélo couché,...
- » **Performances internationales :**
la France parmi l'élite mondiale

FAIBLESSES

- » **Pratique pas assez féminisée**
- » **Certaines disciplines parfois perçues comme "ringardes"**
- » **Fragilité économique de la fédération :**
un équilibre en cours de reconstruction
- » **Les acteurs marchands représentent** bien souvent la vitrine du vélo (y compris dans ses dérivés)
- » **Intérêt de la licence à démontrer pour certains pratiquants :**
faible délai d'apprentissage, faible besoin d'encadrement pour débiter,...



Cyclisme, qui sommes-nous ?

Perspectives à moyen terme

OPPORTUNITÉS

- » **Développement durable :** transport non motorisé et non traumatisant, vecteur de santé, valeurs écologiques, tourisme vert,...
- » **Une confiance et une ambition collective** pour l'avenir du vélo en France
- » **Multiplication des pistes cyclables** et implication croissante des collectivités
- » **St-Quentin-en-Yvelines :** un projet multidimensionnel
- » **Effets de mode :** free-style, fixed,...

MENACES

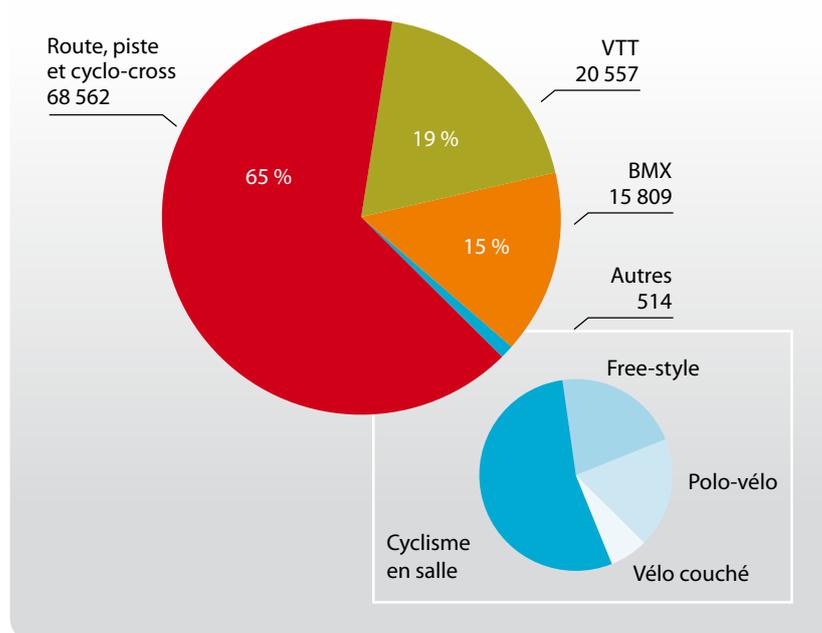
- » **Technicité croissante des vélos** et augmentation des coûts de la pratique
- » **Accessibilité de la voie publique** pour les épreuves de cyclisme
- » **Image d'un dopage récurrent**
- » **Concurrence internationale croissante** pour les médailles : une excellence sportive à renouveler en permanence



La Fédération Française de Cyclisme

La route, la piste et le cyclo-cross représentent les deux tiers des licenciés de la fédération (65%). Le VTT et surtout le BMX sont cependant en progression rapide et représentent déjà 34% des licenciés. Les autres disciplines sont modestes en termes de nombre de licenciés mais porteuses d'originalité (vélo couché, polo-vélo et cyclisme en salle) et de spectacle (free-style).

● Répartition des licenciés par discipline en 2009*



● Répartition des licenciés par discipline et statut*

	Route, piste et cyclo-cross	VTT	BMX	Vélo couché	Cyclisme en salle	Free-style	Polo-vélo
Coueurs	49 899	19 208	14 426	32	213	108	74
Dirigeants et arbitres	12 766	1 228	1 323	2	64		15
Autres	5 897	121	60				6
Total	68 562	20 557	15 809	34	277	108	95

* hors Polynésie



AXE 1

**RÉNOVER
LA FÉDÉRATION
DE L'INTÉRIEUR**

»» Bâtir une nouvelle gouvernance

»» Densifier les liens



Pourquoi ?

La FFC est parmi les plus anciennes fédérations sportives en France. Depuis 1881, notre fédération a su traverser les époques et s'adapter. Le formidable et récent essor du VTT ou du BMX au sein de la FFC en est un bel exemple. Les évolutions accélérées de notre environnement depuis 20 ans amènent cependant aujourd'hui à rénover en profondeur notre fédération. La décentralisation, la réorganisation de l'État, les contraintes budgétaires pesant sur les acteurs publics, le développement de la place de la sphère privée dans le sport mais aussi les nouvelles motivations des pratiquants et des dirigeants, les exigences de qualité,... sont autant de facteurs nous amenant à repenser notre fonctionnement comme notre organisation. Le siège de la FFC devra être exemplaire en tout point, pour jouer pleinement son rôle de locomotive du cyclisme en France.

Comment ?

- Bâtir une nouvelle gouvernance et une nouvelle organisation fédérale, en cohérence avec le projet 2010-2013

“Les fédérations sportives sont souvent perçues comme des “perceptrices”, nous devons changer les flux financiers et intéresser financièrement toutes nos structures au fonctionnement fédéral”.

- **Bâtir une nouvelle gouvernance, de façon à :**
 - s'ouvrir à de nouveaux membres : structures commerciales, sociétés sportives professionnelles, pratiquants individuels,
 - démocratiser, en élargissant le collège électoral et en favorisant le renouvellement des dirigeants.
- **Bâtir un nouveau modèle financier**, basé sur la transparence, la création de ressources nouvelles, l'instauration de nouveaux flux financiers (circuits de redistribution) et retrouver ainsi une santé et une indépendance financière.
- **Poser un nouvel organigramme**, lisible et accessible pour tous (6 directions), guidé par la proposition de services à valeur ajoutée. Nommer un Directeur Général de la fédération.
- **Rénover les outils de communication** : site Internet et magazine La France Cycliste. Pour se rapprocher de ses membres et pour générer du développement.
- Densifier les liens entre la fédération, les comités régionaux et les comités départementaux
 - **Redéfinir le périmètre des responsabilités de chacun** : fédération, CR, CD, club.
 - **Mieux intégrer les CR & CD dans le projet fédéral** et traduire le projet fédéral au niveau des CR & CD. Assurer plus d'interactivité entre toutes ses instances :
 - permettre aux CR & CD de connaître la fédération de l'intérieur,
 - maintenir la présence de la FFC dans les territoires : pérenniser les organes déconcentrés, soutenir la mutualisation des moyens entre structures, développer les clubs, consolider les équipements existants.
 - mettre en place des conventions d'objectifs entre la fédération et les comités régionaux.
 - **Donner une place nouvelle** à l'échelon départemental.



Constats

- » Bien qu'étant une Fédération Olympique importante, les statuts actuels de la FFC ne sont pas propices à la conduite de projets ambitieux.
- » De plus, la délivrance des licences par le canal unique des clubs et l'impossibilité d'intégrer en tant que membres des structures autres que les associations constituent des freins quant à son développement et à son ouverture en direction d'un environnement en perpétuel mouvement.

Objectifs

- » Créer les conditions nécessaires au développement de débats d'idées et à la conduite de projets clairement identifiés permettant de renforcer le fonctionnement démocratique de la FFC.
- » Favoriser l'ouverture de la FFC afin de créer un nouvel élan propice à son développement.

Contenu de l'action

- **Dans un souci de transparence** et de renforcement du fonctionnement démocratique de la FFC, le collège électoral doit être élargi.
- **Permettre aux sociétés sportives professionnelles**, aux structures commerciales ayant une activité en rapport direct avec le cyclisme ainsi qu'aux pratiquants individuels loisir de devenir membres de la FFC au même titre, aujourd'hui, que les associations affiliées.
- **Faire évoluer le mode de scrutin** afin d'engendrer le développement de débats d'idées et l'émergence de projets lisibles pour l'avenir de la FFC.
- **Faire évoluer le mode de gouvernance** de la fédération par la création d'organes dirigeants garantissant :
 - » La représentativité de l'ensemble des composantes de la FFC et le contrôle de l'action menée par les dirigeants élus.
 - » L'efficacité de l'action au quotidien dans l'administration et la gestion de la FFC.
- **Assurer au Président de la FFC toute la légitimité** nécessaire à la réalisation du projet fédéral validé par son élection par l'Assemblée Générale.
- **Clarifier la répartition des compétences** entre la FFC et ses organes déconcentrés afin d'arriver à un fonctionnement harmonieux et complémentaire des différentes structures.

évoluer vers une nouvelle gouvernance

Acteurs

- » Groupe de Travail “ad hoc” “Réforme des Statuts et de la Gouvernance”

Échéances

- » **Échéances intermédiaires :**
 - Présentation des orientations de modifications des statuts et du règlement intérieur de la FFC au Conseil d'Administration de juin 2010.
 - Présentation des projets de statuts et règlement intérieur de la FFC au Conseil d'Administration d'octobre 2010.
- » **Échéance finale :**
 - Adoption des textes par l'Assemblée Générale 2011.

Résultats attendus

- » **Résultats à court terme :**
 - Une meilleure perception au sein de la FFC de son environnement et de son évolution.
- » **Impact à moyen terme :**
 - Une meilleure perception de la FFC par ses membres en étant plus à l'écoute de leurs attentes.
 - Favoriser le renouvellement des dirigeants.
 - Dynamiser le fonctionnement interne de la FFC.
 - Lisibilité des actions menées par la FFC et ses organes déconcentrés.

Référent au sein de la FFC sur cette action :

Joseph GUEGUEN, Membre du Conseil d'Administration de la FFC,
Président du Groupe de Travail “Réforme des Statuts et de la Gouvernance”.



Constats

- » La situation financière de la FFC est fragile depuis plusieurs olympiades et ne permet pas de réaliser les investissements nécessaires à son développement. Cette fragilité a été accrue par différents contentieux sur les assurances.
- » Les clubs locaux ont souvent l'impression d'alimenter financièrement la fédération sans en percevoir les retombées (image d'une "fédération perceptrice").

Objectifs

- » Retrouver une santé et une indépendance financière.
- » Instaurer de nouveaux flux financiers et circuits de redistribution entre la fédération et les structures territoriales et changer ainsi l'image "perceptrice" de la fédération.

Contenu de l'action

- **Mieux maîtriser les dépenses de la fédération** : automatiser les procédures, systématiser la mise en concurrence, mutualiser les moyens,...
- **Mieux partager les ressources de base, à travers de nouveaux circuits de redistribution** :
 - » Intéresser financièrement les clubs et les organes déconcentrés au fonctionnement fédéral.
 - » Abandonner les droits d'engagements aux clubs pour les épreuves Pass'Cyclisme afin d'améliorer notre attractivité, notamment vis-à-vis de l'offre des fédérations affinitaires.
 - » Mettre en place une convention d'objectifs avec les comités régionaux.
 - » Rétribuer financièrement les candidatures aux épreuves officielles de la FFC initiées et conclues par les comités régionaux.
- **Augmenter les capitaux propres de la FFC** :
 - » Assurer une gestion très rigoureuse de la FFC pour dégager un résultat de fonctionnement.
 - » Négocier au mieux le transfert du siège à Saint-Quentin-en-Yvelines et la vente du siège actuel pour recapitaliser la FFC.
- **Créer des ressources nouvelles**, en privilégiant les fonctions génératrices de développement :
 - » Valoriser le savoir-faire de la FFC en faisant rémunérer notre mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage dans la programmation d'équipements sportifs.
 - » Créer une fondation du sport cycliste qui permettra d'alimenter les projets fédéraux et le développement fédéral.
 - » Développer les partenariats privés en valorisant l'image durable et propre de notre sport.
 - » Faire évoluer le site Internet avec des ventes de produits et du commerce en ligne.

Acteurs

- » **Pilote** : Michel BERGEAT, Président de la commission des finances et Pierre POUYET, Trésorier Général de la FFC.
- » **Partenaires** : La commission des finances et le département finances.

Échéances

- » **Échéances intermédiaires (fin 2010)** :
 - Définition des nouveaux circuits de redistribution.
 - Ouverture de la boutique fédérale en ligne.
 - Contractualisation avec de nouveaux partenaires privés.
- » **Échéances finales** :
 - Mise en place des systèmes d'intéressement des clubs et structures déconcentrées (fin 2011).
 - Conventonnement avec les Comités régionaux (fin 2011).
 - Recapitaliser la FFC (Fin 2013).

Résultats attendus

- » **Résultats à court terme** :
 - Dynamisation du développement au niveau des clubs et des organismes déconcentrés.
- » **Impact à moyen/ long terme (horizon 2012)** :
 - Équilibrage budgétaire de la fédération.
 - Autofinancement des actions de développement (capacité à équilibrer les coûts et recettes sur la globalité des actions de la fédération).
 - Changement de l'image "perceptrice" de la fédération.
 - Tendre vers 10% de capitaux propres (Fin 2013).

Référent au sein de la FFC sur cette action :

Michel BERGEAT, Président de la Commission des Finances et du contrôle de gestion - michel.bergeat@wanadoo.fr

Pierre POUYET, Trésorier général - pierre.pouyet63@orange.fr



Constats

- » La fédération est perçue comme éloignée des pratiquants et clubs.
- » La qualité des outils de communication de la FFC contribue à cette perception :
 - des outils vieillissants : site Internet et journal La France Cycliste,
 - disparition de nombreux journaux régionaux (publiés par les Comités régionaux), qui assuraient pourtant le lien entre la FFC et ses membres.

Objectifs

- » Rénover les outils de communication pour renouer le lien avec les adhérents et développer la fédération.

Contenu de l'action

● Bâtir un nouveau site internet :

- » Vitrine de la fédération, dans toute la diversité de ses disciplines et de ses pratiquants.
- » Levier de développement et de simplification administrative :
 - la boutique fédérale,
 - la possibilité de réaliser des engagements de clubs en ligne,
 - la possibilité de prendre des licences individuelles.

● Donner la possibilité aux Comités régionaux d'intégrer leurs informations régionales dans les éditions de La France Cycliste (cahier central de 8 pages).

Acteurs

- » Pilotes : Webmaster de la FFC (Valérie FIOUX), Rédacteur en Chef de La France Cycliste (Henri MONTULET) et l' élu référent (Ludovic SYLVESTRE).

Échéances

- » **Pour le site Internet :**
 - Mise en place du nouveau visuel à partir de février 2010.
 - Mise en place des engagements de club par Internet en mars 2010.
 - Prise de licences par Internet à partir de septembre 2010.
- » **Pour le journal La France Cycliste :**
 - Définition du nouveau concept et du contenu en avril 2010.
 - Mise en place des cahiers régionaux à partir de l'automne 2010.

Résultats attendus

- » **Résultats à court terme :** facilitation des procédures d'engagements par Internet et des prises des licences, allégement des procédures administratives.
- » **Impact à moyen/long terme :** augmentation des licenciés et des compétiteurs sur les épreuves (fin 2012).

Contact au sein de la FFC sur cette action :

Élu référent : Ludovic SYLVESTRE, Vice-Président de la FFC

communication de la FFC

Un portail d'avantages pour les licenciés, grâce aux partenariats de la FFC

Valoriser les clubs

La possibilité pour les pratiquants de prendre sa licence directement en ligne

Valoriser et intégrer toutes les disciplines de la FFC

Une boutique fédérale accessible à tous

Offrir un contenu d'information diversifié pour les visiteurs

Prise d'engagements directement en ligne pour les épreuves

Rendre plus visible l'offre de formation fédérale

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLISME

ROUTE VTT PISTE BMX CYCLO-CROSS LOISIR AUTRES

FÉDÉRATION LICENCIÉS HAUT NIVEAU SANTÉ FORMATION JEUNES CYCLISME FÉMININ BOUTIQUE OFFICIELLE LA FFC DE A Z

Reservez 90 jours à l'avance... et économisez 5€* Reservez vite!

RECHERCHER SUR LE SITE

DÉPÊCHES AFP

- 11/12 Coupe du monde - Cali: doublé de Michael Alford
- 11/12 Columbia: premier rassemblement aux Caraïbes
- 11/12 Lance Armstrong se donne deux années supplémentaires (presse)
- 11/12 Double mise au tapis et avantage de système térenis à Londres
- 11/12 Lance Armstrong se donne deux années supplémentaires (presse)

DÉPÊCHES FRANCE CYCLISTE

- 11/12 Down Under: Dessai au départ
- 11/12 Tropicale Amas Bongo
- 10/12 AG2R la Mondiale

ACTUALITÉS FFC

- 09/12 La France Cycliste - Calendrier officiel FFC 2010 - Epreuves et règlements
- 07/12 Cyclo-cross - Championnats de France - Mise à jour du règlement
- 04/12 L'UCI vient d'annoncer l'interdiction du port de foretlette sur les épreuves route et 7 en 2010

ENGAGEMENTS

13/12/09 FINALE DU CHALLENGE NATIONAL DE CYCLO-CROSS "LA FRANCE CYCLISTE" Québec (Morbihan)

Renseignements
Plan du circuit
Niveau: Adultes - Cadets - Juniors - Elite
Liste des engagés
[Inscription en ligne](#)

PARTENAIRES

LOOK Fédération Française Française des Jeux isostar Etap

ROUTE	VTT	PISTE	BMX	CYCLO-CROSS	LOISIR	AUTRES
Présentation	Présentation	Présentation	Présentation	Présentation	Présentation	Polo-vélo
Actus	Actus	Actus	Actus	Actus	Actus	Cyclisme en salle
Clubs	Clubs	Clubs	Clubs	Clubs	Clubs	Vélo rouliblé
Equipe de France	Free style					
Calendrier	Calendrier	Calendrier	Calendrier	Calendrier	Calendrier	
Résultats	Résultats	Résultats	Résultats	Résultats	Résultats	
Classements	Classements	Classements	Classements	Classements	Classements	
Coupe de France	Team	Record de France	DN			
Look	Coupe de France					
DN	Sais et					

FÉDÉRATION LICENCIÉS HAUT NIVEAU SANTÉ FORMATION JEUNES FÉMININ BOUTIQUE OFFICIELLE

Recherche
Sais des licences
Commander sa licence
Offre aux licenciés
Trouver un club

Actualités
Equipes de France
FCS
Les jeunes
Fédération Haut Niveau
Sports de Haut Niveau
Performances FFC
Ateliers pratiques

Actualités
Médicines Naturop
SMC
Compte-rendu

Actualités
Brevets
Éducateurs prof
Prévisions documentaires
Ateliers pratiques à distance

Actualités
Le vélo
Ecole de vélo
Lével
D'accompagnement
Sécurité routière
Le guide de l'entretien
Trouver un club
A l'heure de l'été
Les courses pélagiques

Actualités
Coupe de France
Calendrier
Résultats
Equipe féminine
Hémisphère
Statistiques
Les licenciés et le vélo

MENTIONS LÉGALES - PARTENAIRES - ESPACE PRESSE - EMPLOI - CONTACT FFC
© 2009 Fédération Française de Cyclisme



Constats

- » Les 29 Comités régionaux (CR) et 95 Comités départementaux (CD) représentent un formidable maillage territorial et une chance pour la FFC.
- » Ces derniers sont cependant trop peu associés à l'activité fédérale : il y a trop peu de contacts entre le siège FFC et ses instances décentralisées, en particulier les Comités départementaux.

Objectifs

- » Mettre le siège fédéral (moyens techniques & humains) au service de ses instances décentralisées : il s'agit à la fois de mieux les associer au projet fédéral et mieux traduire ce projet au sein de leur structure.

Contenu de l'action

- **Rendre plus accessible la FFC pour ses structures**, notamment à travers une amélioration de la communication interne de la FFC :
 - » Formalisation et diffusion des organigrammes du personnel et de la DTN.
 - » Diffusion des comptes rendus des réunions fédérales auprès des Présidents des Comités départementaux.
 - » Rencontre avec les élus et personnels de la FFC et visite des locaux, par les principaux élus de CR & CD (Président, Secrétaire général et Trésorier général).
- **Redéfinir les priorités et les aires de responsabilité de chaque instance** : FFC, CR & CD. Il conviendra de s'organiser autour des thèmes suivants : le licencié, les épreuves, le club, la formation, l'encadrement, les homologations,...
- **Mettre en place des conventions d'objectifs entre la FFC et les Comités régionaux, adaptés à chaque contexte régional.**

Acteurs

- » Pilotes : les 6 directeurs de service au sein du siège fédéral et l'élus référent (Ludovic SYLVESTRE).

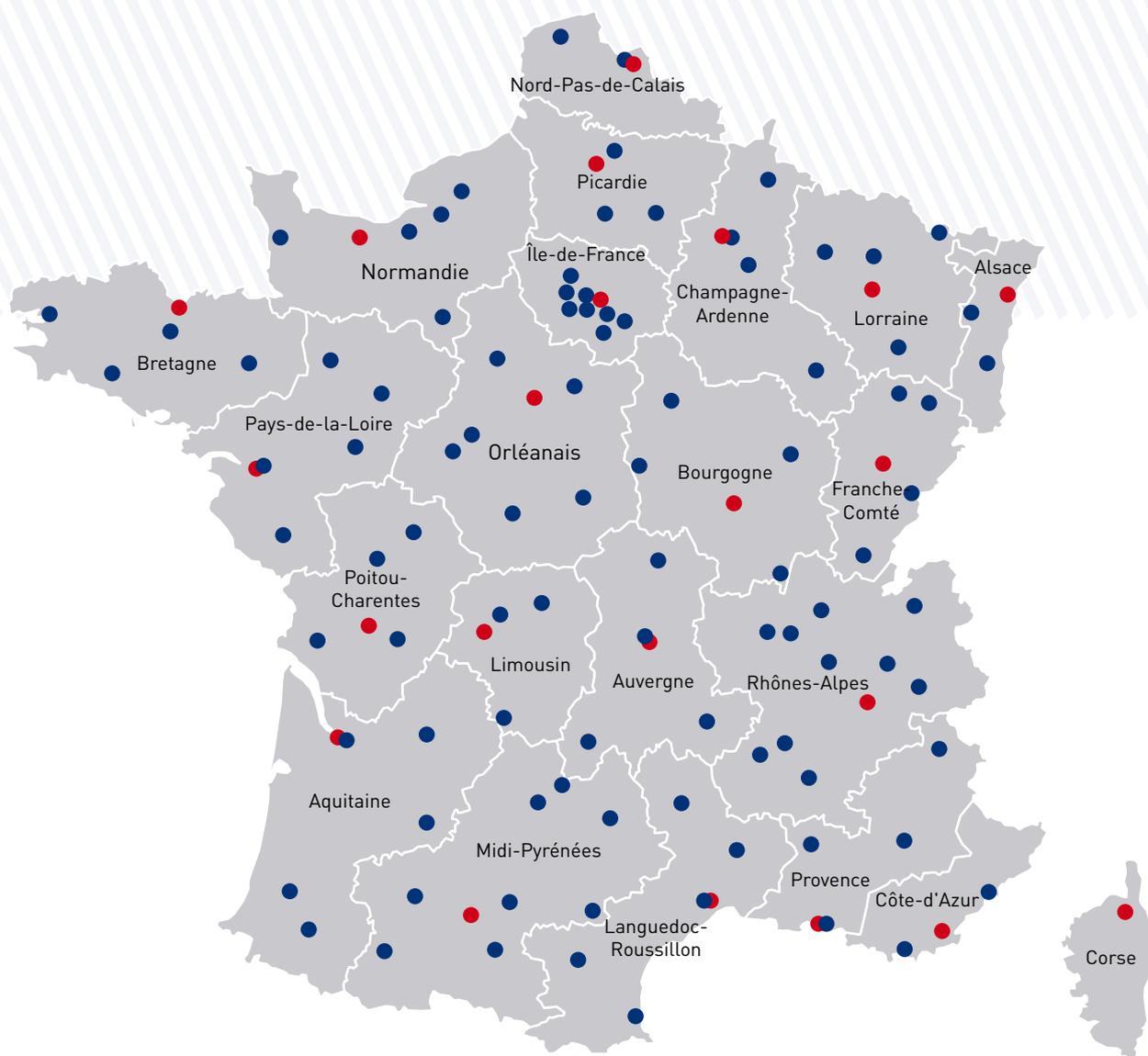
Résultats attendus

- » **Résultats à court terme** : meilleure accessibilité de la fédération pour ses structures (juin 2010).
- » **Impact à moyen/long terme** : unité entre FFC / CR & CD, clarté et complémentarité du rôle de chacun, au service du fonctionnement et du développement des clubs, confiance collective et réciproque (fin 2012).

Contact au sein de la FFC sur cette action :

Élu référent : Ludovic SYLVESTRE, Vice-Président de la FFC

& départementaux dans la vie fédérale



Guadeloupe



Nouvelle-Calédonie



Martinique



Réunion



Guyane



Mayotte

● **Comités régionaux**

● **Comités départementaux**



Polynésie Française

AXE 2

LA NOTION DE SERVICE AU CŒUR DES RELATIONS

- »» Renforcer l'intervention de la FFC au service de ses clubs
- »» Accompagner la promotion des activités cyclistes auprès des collectivités territoriales
- »» Rapprocher la FFC au contact des pratiquants



Pourquoi ?

La FFC se situe au sein d'un vaste ensemble de relations entre les clubs, les pratiquants, les Comités départementaux et régionaux, les organisateurs d'épreuves, les collectivités territoriales, le ministère des sports, les entreprises, etc. Dans cet ensemble, la FFC n'est pas un acteur parmi d'autres : elle doit favoriser un équilibre et une harmonie d'ensemble entre toutes les parties prenantes du vélo.

C'est pourquoi la qualité du service rendu et l'apport de valeur ajoutée doivent être intégrés de façon systématique dans toutes les relations de la fédération.

Comment ?

● Renforcer l'intervention de la FFC au service de ses clubs

"Notre fédération est avant tout une association de clubs, ce sont eux qui assurent l'ancrage et le développement du cyclisme dans les territoires. Certaines décisions fédérales pourront être soumises à consultation des clubs, par référendum".

- » **Créer un nouveau poste dédié à une fonction d'appui aux clubs** ainsi qu'une "Boîte à outils" accessible pour tous les clubs : outils pour l'organisation d'épreuves, la création de clubs, la pérennisation d'emplois, la communication, la recherche de partenaires,...
- » **Asseoir notre développement sur une cohérence intercommunale.** L'intercommunalité est une réalité indiscutable, elle monte progressivement en puissance et devrait prochainement couvrir l'ensemble du territoire national. Elle représente une opportunité pour organiser le développement des clubs à une échelle plus pertinente (offre de service et d'activités, organisation d'évènementiels, programmation d'équipements,...) et combler ainsi certains "déserts cyclistes".

● Accompagner la promotion des activités cyclistes auprès des collectivités territoriales

- » **Réunir et organiser nos compétences au sein d'un "Pôle d'appui à la programmation de sites vélo"**, directement accessible pour les collectivités territoriales (fiches techniques, schéma territoriaux d'équipements). Rendre plus lisibles nos savoir-faire internes, créer un poste expert dédié aux équipements, mobiliser les ressources en région et département. Trois types de services :
 - expertise sur la programmation d'équipements,
 - assistance à la réalisation d'équipements,
 - accueil et organisation d'évènementiels.

● Rapprocher la FFC au contact des pratiquants, y compris à titre individuel

- » **Redéfinir l'offre aux pratiquants**, attractive pour le plus grand nombre : gamme d'activités, d'épreuves, de spectacles, de convivialité,...
- » **Faire de la licence un véritable portail de services et de conseil** (reprise d'entraînement, nutrition,...) et d'avantages (grâce à un sponsoring de 2^{de} génération: équipements, hôtellerie,...). Créer un poste dédié au "servicing" ainsi qu'un "Coach vélo santé".



Constats

- » Le vélo est un moyen de déplacement de plus en plus utilisé au quotidien.
- » Le cyclisme connaît un déficit concernant les espaces et sites de pratique, notamment face à l’engouement pour les nouvelles disciplines et face à l’intensification de la circulation urbaine et périurbaine. On note :
 - un manque de circuits routiers sécurisés permettant une pratique en toute sécurité, notamment pour les plus jeunes,
 - deux vélodromes couverts et un semi-couvert pour l’ensemble du territoire national,
 - un nombre insuffisant d’équipements dédiés aux disciplines du BMX pour permettre aux clubs d’accueillir les pilotes,
 - une demande croissante de pistes de descente et d’itinéraires reconnus pour la pratique du VTT.
- » De nombreuses collectivités territoriales ont des projets d’aménagements cyclistes et présentent des besoins d’appui à la programmation de ces aménagements.

Objectifs

- » Créer un pôle ressource dédié au conseil, à l’expertise et au soutien auprès des collectivités, des Comités régionaux, départementaux et clubs qui présentent des projets du type : Anneau cyclable - Vélodrome – Piste de BMX – Piste de descente – Circuit routier sécurisé - Aire d’évolution Trial – Aire d’évolution Free-style.
- » Développer toutes les disciplines du cyclisme pour tous les types de pratiques : activités du cyclisme traditionnel, du VTT, du BMX, polo-vélo, du cyclisme en salle, des sites de pratique de loisirs.
- » Avoir des lieux permanents et sécurisés pour l’organisation de manifestations cyclistes de compétition, de loisir ou de découverte.
- » Permettre des partenariats durables avec les collectivités territoriales et des acteurs économiques.

Contenu de l’action

- **Compléter le recensement des équipements** par les Comités régionaux, à partir des données du RES (Recensement des Équipements Sportifs, réalisé au plan national).
- **Susciter la création d’équipements spécifiques** pour les disciplines du vélo, en tenant compte d’une répartition pertinente des sites de pratique fondée sur :
 - » Le bassin de population
 - » Les infrastructures routières
 - » Le maillage du territoire par les structures de la fédération
 - » Les politiques sportives territoriales
 - » La dimension économique du territoire
 - » Les ressources humaines mobilisables

programmation de sites vélo”, activités territoriales

- **Élaborer un état prévisionnel des équipements** et aménagements en faveur du cyclisme.
- **Permettre une hiérarchisation des territoires** par ordre de priorité en fonction des besoins.
- **Mettre en place un argumentaire fédéral** en faveur de la création d'équipements.
- **Consolider les équipements existants**, accompagner les nouveaux projets et suivre les projets en cours :
 - » Constituer une commission d'évaluation des projets
 - » Désigner un référent technique pour accompagner la maîtrise d'ouvrage
 - » Porter les projets auprès du CNDS

Acteurs

- » Fédération Française de Cyclisme
- » Comités régionaux et départementaux
- » Collectivités locales et territoriales
- » Ministère chargé des sports
- » Délégué interministériel chargé du vélo (“Monsieur Vélo”)
- » Comité de promotion du vélo

Échéances

- » **2010 à début 2011 :**
Recensement des équipements et lisibilité des besoins.
Classification des besoins territoriaux par ordre de priorité.
Élaboration d'un argumentaire fédéral en faveur de la création d'un équipement sportif cycliste.
Envoi aux collectivités.
- » **Fin 2011 à 2012 :**
Création d'une commission d'évaluation des projets.
Choix des projets.
Suivi technique et administratif des projets.

Résultats attendus pour fin 2012

- » Instauration d'une relation de conseil et de service vis-à-vis des collectivités.
- » Création d'équipements nouveaux, répondant à des besoins avérés.
- » Engagement sur de nouveaux projets.

Référent au sein de la FFC sur cette action :

Isabelle GAUTHERON – Directrice technique nationale - i.gautheron@ffc.fr



Constats

- » La FFC est historiquement orientée “performance & compétition”.
- » En France, plus de 3 millions de personnes pratiquent régulièrement le vélo et seulement 10% d'entre elles sont licenciées (dont 105 656 à la FFC).
- » Une concurrence très forte des autres fédérations.
- » Un contexte sociétal et une pratique sportive qui évoluent : à la fois la recherche de bien-être, de santé publique, de démocratisation des pratiques sportives, de protection de l'environnement et une référence au vélo loisir. Mais également une époque où l'individu et sa performance sont valorisés. C'est la notion de “vélo pour tous” qui permet de réconcilier ces deux approches. La FFC est la mieux placée dans cette optique.

Objectifs

- » Devenir la fédération de toutes les pratiques du vélo, d'où l'objectif d'élargir et surtout d'enrichir fortement l'offre de services autour de l'objet “LICENCE”.
- » Communiquer fortement auprès des cibles potentiellement intéressées par tous les avantages et les services proposés par cette LICENCE (Cf. graphique p. 27) : renforcer l'attractivité marketing de l'offre fédérale.

Contenu de l'action

- **Développer une plateforme de conseils et de services** dédiés à enrichir la licence :
 - » Assurance et accès à la compétition
 - » Conseils sur l'entraînement, le coaching, l'achat de matériel, la diététique,...
 - » Offres marchandes et réductions
 - » Privilège licencié
 - » Autres : financement de son équipement, parcours GPS,...
- **Mettre en place une campagne de communication** via les outils Internet et divers supports média.

Acteurs

- » Pilote : le département Partenariats de la FFC (Marketing/Services) et les élus référent (Ludovic SYLVESTRE - Vice Président en charge du Marketing et de la communication, Roger BORDEAU - Président de la Commission Nationale du Cyclisme pour tous).
- » Partenaire prestataire : In-Yellow Consulting

able portail de services et de conseils, les publics du cyclisme

Échéances

- » **Mi-2011** : modélisation et mise en place du dispositif global (produit et communication).
- » **Septembre 2011** : proposition au grand public de la "LICENCE AVANTAGE FFC".

Résultats attendus

- » **Résultats à court terme** :
 - fédérer des annonceurs autour de ce projet,
 - renforcer l'attractivité et l'image dynamique de la FFC.
- » **Impact à moyen/long terme** : gain de nouveaux licenciés.

Contact au sein de la FFC sur cette action :
Département Partenariats (Marketing/Services)

Les cibles potentiellement intéressées par le cyclisme et une licence "nouvelle génération" de la FFC



AXE 3

EN ROUTE VERS L'EXCELLENCE CYCLISTE

- »» Dynamiser la formation
- »» Rester parmi l'élite mondiale



Pourquoi ?

Le cyclisme français fait partie de l'élite mondiale. Lors des derniers Jeux Olympiques à Pékin, le cyclisme a été la discipline la plus génératrice de médailles françaises : 2 médailles d'Or, 3 médailles d'Argent, 1 médaille de Bronze.

Pourtant la concurrence internationale, de plus en plus rude, ne permet pas de se satisfaire de ces résultats et nécessite de redoubler les efforts et investissements consentis, de façon à assurer l'excellence à tous les niveaux : au niveau de la préparation de nos athlètes, au niveau des compétences des cadres et dirigeants, au niveau des conditions d'emploi de nos salariés,...

La création du centre national du cyclisme, à Saint-Quentin-en-Yvelines, constitue bien évidemment en ce sens un projet moteur pour l'ensemble de nos disciplines.

Comment ?

- Centre national du cyclisme à Saint-Quentin-en-Yvelines : un projet moderne pour l'avenir du cyclisme



Un projet multidimensionnel : siège fédéral, préparation sportive, institut de formation, développement, accueil de championnats du monde, recherche et innovation (en profitant de la proximité du pôle de recherche universitaire et scientifique de Saclay),...

- Dynamiser la formation

- >> **Créer l'institut de formation**, remanier les brevets fédéraux et assurer une formation de qualité pour les dirigeants et le corps arbitral (1 club/ 1 arbitre). Promouvoir les "écoles de vélo" comme espace éducatif.
- >> **Susciter l'emploi sportif** dans nos structures (clubs, CD, CR).
- >> **Développer de nouveaux métiers** autour des activités du vélo.

- Rester parmi l'élite mondiale

- >> **Garantir une éthique irréprochable** (santé des athlètes, procédures anti-dopage,...).
- >> **Guider nos équipes de France** vers le plus haut niveau international et professionnaliser l'équipe olympique et les meilleurs athlètes.
- >> **Créer le Département de la performance**.
- >> **Redéfinir le parcours d'excellence sportive**, en évoluant vers plus de sélectivité dans l'atteinte de la performance (Cf. pyramide p. 35).
- >> **Activer les financements privés**, en complément des ressources publiques.



Constats

- » Bien que faisant partie de l'élite mondiale (Cf. résultats obtenus aux derniers Jeux Olympiques), le cyclisme français ne dispose pas d'un lieu identifié pour la préparation à l'excellence sportive.
- » Compte tenu de la concurrence internationale, cet équipement devient essentiel pour maintenir la France parmi l'élite mondiale.

Objectifs

- » Créer un équipement de référence pour la préparation cycliste.
- » Insérer cet équipement dans un projet plus global, véritable locomotive pour :
 - la performance du cyclisme français au niveau international,
 - l'accueil de championnats du monde,
 - la rénovation et la réorganisation du siège de la FFC,
 - la formation des bénévoles et salariés du vélo,
 - l'innovation technique et technologique, grâce à des partenariats avec les laboratoires de recherche locaux,
 - la contribution au développement économique du territoire.

Contenu de l'action

● Un projet multidimensionnel :

- » Un pôle sportif de niveau international : un vélodrome de référence ("la piste aux records"), la première piste couverte de BMX en Europe, un centre d'entraînement idéal (équipes de France et pratique amateur).
- » Un nouveau siège pour la fédération.
- » Un pôle d'animation pour le développement touristique sport et loisirs (équipement modulable, base de loisirs, voie de déplacements doux, loisirs culturels).
- » Un espace pour les entreprises, au sein du 2^e pôle économique de l'ouest parisien : bureaux, lieux de séminaires et d'événements corporate.
- » Une composante hôtelière pour l'accueil de visiteurs, étudiants, chercheurs,...

- **Un complexe éco-conçu** (norme HQE – haute qualité environnementale), avec l'implication des PME locales.

un projet multidimensionnel



Acteurs

- » Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines
- » Fédération Française de Cyclisme

Échéances

- » **Réalisé (2009)** : cahier des charges du complexe, choix du contrat de partenariat comme procédure pour le montage du projet, choix du groupement pressenti (Sodéarif, Bouygues Bâtiment, Meridiam, Exprimm).
- » **2010** : études pré-opérationnelles.
- » **2011/2012** : travaux.
- » **Fin 2012** : livraison du complexe.

Résultats attendus

- » **Résultats attendus pour fin 2012** : installation réussie dans les nouveaux locaux et approche coordonnée des différentes facettes du projet (sportif, formation, siège,...).
- » **Impacts à horizon 2016** : maintien des résultats internationaux des équipes de France, accueil d'événements mondiaux.

Contacts au sein de la FFC sur cette action :

- » Contact presse FFC : s.pasqualin@ffc.fr - 01 49 35 69 55
- » Contact presse Agglomération St-Quentin-en-Yvelines : catherine.cappelaere@agglom-sqy.fr - 06 83 13 49 87



Constats

- » Depuis plusieurs olympiades, la France est, toutes disciplines du cyclisme confondues, parmi l'élite mondiale. Cependant, le cyclisme sur route notamment chez les élites professionnel hommes et dames ne reflète pas ce niveau.
- » La filière de haut-niveau mise en place depuis plusieurs années n'est plus en capacité de répondre aux exigences imposées par l'évolution du haut-niveau français et surtout mondial. Fort du même constat, le ministère en charge des sports a souhaité faire évoluer le dispositif, avec la mise en place du "Parcours de l'Excellence Sportive" qui permet d'ouvrir largement la notion de structure d'entraînement, en l'élargissant aux secteurs des activités économiques.
- » Le département "FFC performance" créé au sein de la fédération ne répond pas à l'objectif de performance sportive des cyclistes. La fédération doit se doter d'un véritable outil au service des entraîneurs et de l'excellence sportive. Le cyclisme mondial a évolué, de plus en plus de nations mettent en place une véritable politique de recherche et d'accompagnement scientifique des équipes pour rester parmi l'élite.

Objectifs

- » Entretien et renforcer dans certaines disciplines la culture de "performance". La faire partager de tous les acteurs (athlètes - entraîneurs - élus - clubs - équipes).
- » Résultats sportifs : rester dans le Top 3 des nations toutes disciplines confondues lors des championnats du monde et des Jeux Olympiques de Londres, avec un objectif de 5 à 8 médailles.
- » Créer des structures d'accompagnement de l'élite vers les podiums des grandes échéances internationales.
- » Créer des lieux d'entraînement permettant aux cyclistes de concilier leur projet de formation sportive de haut-niveau et leur projet professionnel.
- » Détecter les sportifs à potentiel de "haut-niveau", avec un niveau de sélectivité accru, dans l'intérêt partagé du sportif et de la fédération.
- » Donner aux entraîneurs les outils de performance les plus évolués, pour permettre aux sportifs d'être compétitifs.
- » Créer une base documentaire scientifique.

Contenu de l'action

- **Dynamiser les “Collectifs France”** : s’entourer des compétences techniques reconnues et de compétences complémentaires. Identifier les sportifs à potentiel olympique et championnats du monde “Élites”.
- **Sélectionner les meilleurs sportifs français sur les championnats de référence** : renforcer les modalités de sélection (aspects quantitatifs et qualitatifs).
- **Mettre en place un suivi individualisé du projet sportif de l’athlète** :
 - » Entraînement en structure permanente.
 - » Suivi individualisé de l’entraînement par la mise en place d’entraîneurs référents.
- **Professionaliser l’équipe de France dans certaines disciplines**
- **Redéfinir le futur Parcours de l’Excellence Sportive** :
 - » Structuration de la filière.
 - » Définition du maillage territorial.
 - » Définition du cahier des charges des structures.
 - » Mettre en place des ressources humaines, techniques et financières.
- **Étude sur la création de centres de formation** adossés aux structures du secteur professionnel.
- **Faire évoluer le Plan national de détection** pour l’adapter aux exigences du haut-niveau de demain :
 - » Définition des modalités d’accès.
 - » Révision des critères d’évaluation.
 - » Mise en place d’un accompagnement individualisé des sportifs identifiés.

Acteurs

- » Ministère chargé des sports
- » FFC : Direction Technique Nationale, Comités régionaux



Échéances

Les équipes de France

- » 2010/2011/2012 :
 - Suivi sportif des athlètes.
 - Rendez-vous annuel des championnats du monde dans toutes les disciplines.
 - Parcours d'obtention des quotas pour les Jeux Olympiques.
- » Août 2012 : Jeux Olympiques de Londres et analyse des performances produites.
- » Octobre 2012 : bilan sportif des JO de Londres.

Parcours de l'Excellence Sportive :

- » Fin 2009 /début 2010 : écriture et validation par le Ministère du PES.
- » Mai 2010 – septembre 2010 :
 - Labellisation des structures du PES.
 - Définition des modalités du plan national de détection et d'accompagnement (PNDA).
- » Annuellement : labellisation conjointe ministère/fédération des structures.
- » Septembre 2011 : opérationnalité du Plan national de détection.
- » Fin 2012 : bilan intermédiaire du PES.
- » 2013 : mise en place du Pôle olympique de St-Quentin-en-Yvelines.

Création du département optimisation de la performance :

- » Fin 2009/début 2010 : création du nouveau département et diagnostic de l'olympiade précédente en matière de recherche.
- » 2010 : transfert des données "FFC performance" du CREPS de Chatenay-Malabry vers la FFC.
- » Début 2010 : Recueil des demandes en matière de recherche pour 2010 – 2011.
- » Début 2011 : mise en œuvre des programmes de recherche et de la base de données scientifiques.

Résultats attendus

- » Résultats sportifs sur l'olympiade 2012 dans toutes les disciplines du cyclisme.
- » Impacts à horizon 2016 : résultats des équipes de France juniors et espoirs à horizon des JO de 2016 à Rio.
- » Impact à moyen/long terme :
 - Attractivité des pôles.
 - Alimentation des collectifs France et des équipes professionnelles.
 - Insertion professionnelle pendant et à la suite de la carrière sportive.

Référent au sein de la FFC sur cette action :

Isabelle GAUTHERON – Directrice technique nationale - i.gautheron@ffc.fr

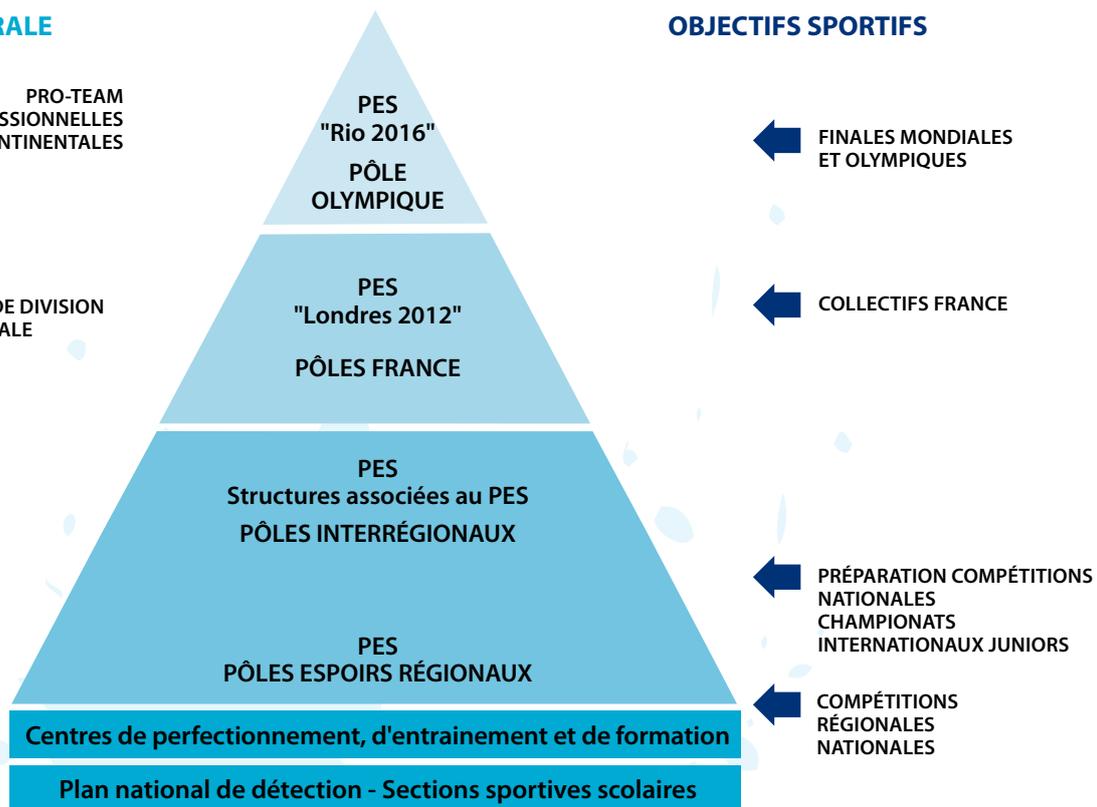


● Parcours d'excellence sportive 2010-2016

RÉSEAU D'EXCELLENCE FÉDÉRALE



OBJECTIFS SPORTIFS



A stylized, light green icon of a person riding a bicycle, positioned on the left side of the page. The background features a green-to-yellow gradient with a pattern of diagonal lines and several circular graphic elements of varying sizes and opacities.

AXE 4

LE VÉLO AU CŒUR D'UNE SOCIÉTÉ DURABLE

- »» Assurer la présence et prise de parole de la FFC sur les sujets d'intérêt général
- »» Promouvoir le cyclisme pour tous et l'offre d'événementiels
- »» Construire un cyclisme durable



Pourquoi ?

Avec 18,1 millions de pratiquants (dont 3 millions de pratiquants réguliers), avec 3 millions de vélos vendus chaque année en France (2^e pays européen, derrière l'Allemagne), le vélo occupe indiscutablement une place importante dans notre société.

En tant qu'activité non motorisée, facteur de santé, accessible à tout âge, le vélo s'inscrit pleinement dans les objectifs de développement durable et continuera de connaître une croissance soutenue au cours des décennies à venir. Les collectivités territoriales y concourent fortement en multipliant les pistes cyclables.

La FFC souhaite s'engager dans une conception sociétale du vélo, touchant toutes les composantes de la société et de notre vie quotidienne.

Comment ?

- Assurer la présence et la prise de parole de la FFC sur les sujets d'intérêt général (santé, loisir, intergénérationnel, développement durable,...), aux niveaux national et international

“Nous allons proposer une offre attractive pour chaque cycliste, y compris en offrant la possibilité aux pratiquants loisirs d'adhérer directement et individuellement à la fédération”.

- » **Développer un partenariat** fort avec le comité de promotion du vélo.
- » **Assurer un “lobbying”** dans toutes les instances publiques et privées, au bénéfice d'un développement durable du cyclisme.
- Promouvoir le cyclisme pour tous et l'offre d'événementiels (cycloport, épreuves de proximité, masters,...)
 - » **Valoriser et développer les activités “cyclisme pour tous”**, faisant la promotion des territoires et accessible pour tous les publics.
 - » **Fédérer l'ensemble des événements** de notoriété internationale sur toutes les disciplines.
- Construire un cyclisme durable
 - » **Favoriser un cyclisme plus représentatif de la société** : place des femmes, des jeunes, du milieu urbain et des quartiers,...
 - » **Valoriser l'image environnementale** du cyclisme (élaboration agenda 21, bilan carbone, dossard vert, intégrer un volet “développement durable” dans le cahier des charges des épreuves, réaliser des études d'impact environnemental,...).
 - » **Assumer sa responsabilité sociale** : insertion de publics en difficulté à travers le recrutement de contrats aidés et de publics en situation de handicap,...
 - » **Renforcer la solidarité** entre le cyclisme professionnel et celui amateur.
 - » **Maintenir les conditions de sécurité** dans toutes les épreuves de la FFC.



Constats

- » Le cyclisme pour tous - CPT (mis en place officiellement à la FFC en fin des années 1980 et correspondant à diverses pratiques multi-disciplinaires à caractère loisir avec ou sans notion de compétition) s'est développé au sein de la FFC de façon moindre que d'autres fédérations affinitaires. Cette situation résulte de réticences philosophiques internes, de manque de dirigeants dédiés et de latitudes financières limitées (comparativement aux fédérations affinitaires non concernées par les charges inhérentes à la gestion nationale d'une discipline).
- » Les évolutions sociétales et les comportements des pratiquants placent le CPT comme l'un des principaux vecteurs de développement de la pratique du vélo.
- » La FFC maîtrise 75 à 80% des évènements de masse, mais un tiers seulement des activités de proximité CPT et ne représente que près de 10% des pratiquants "licenciés" du secteur loisir. La masse globale des pratiquants réguliers de vélo est estimée entre 7 et 10 millions d'individus, la majorité ayant une pratique indépendante de toute structure.
- » La pratique de masse génère des situations qui impactent l'environnement mais le vélo est au cœur de nombreuses solutions pour le développement durable, des actions sont déjà engagées pour valoriser la FFC comme acteur responsable dans ce domaine avec le programme ECO-CYCLO et le "dossard vert".
- » La valorisation des territoires et des itinéraires constitue un support à exploiter pour créer de nouvelles activités en direction du grand public permettant d'envisager aussi un impact fédérateur et économique.
- » La FFC dispose de deux atouts majeurs, elle est la fédération délégataire du cyclisme et elle dispose d'un maillage national total avec ses structures décentralisées.

Objectifs

- » La FFC doit poursuivre et accentuer le développement du CPT, en proposant des activités accessibles à tous les publics et en attirant de nouveaux licenciés.

Contenu de l'action

- **Proposer partout et dans tous les domaines**, des activités diverses conformes aux attentes des pratiquants (Cycloport, proximité, Masters, pratiques individuelles,...).
- **Créer le "club France"**, à destination des Masters pratiquant à l'international (conseils pour la préparation, aide technique ciblée, coaching, équipement à prix coûtant, tarifs préférentiels sur les vols et hébergements,...).



activités “cyclisme pour tous”

- **Mobiliser les structures :**
 - » Les Comités pour qu'ils se structurent (Responsables et Commissions régionales et départementales de CPT).
 - » Les clubs pour qu'ils créent les activités en leur apportant un soutien financier (droits d'engagements,..), en les accompagnant en termes de conseils et de services.
- **Élargir le dispositif d'adhésion** individuelle à la FFC, redéfinir le “produit licence”.
- **Développer des partenariats** avec les collectivités locales et territoriales pour la mise en place d'activités en direction des quartiers, valorisation des itinéraires.
- **Apporter une prestation de service aux pratiquants :** plan d'entraînement, conseils médicaux, techniques,...
- **Développer une communication** ad hoc pour valoriser l'image fédérale (Internet, FC,...).

Acteurs

- » Pilote : Roger BORDEAU - Président de la Commission Nationale du cyclisme pour tous
- » Partenaires :
 - la Commission Nationale cyclisme pour tous et la mission cyclo sport,
 - la Commission Nationale cyclisme et développement durable,
 - la Commission Nationale du cyclisme au féminin,
 - les structures décentralisées et le réseau National CPT (Responsables et Commissions régionales et départementales),
 - les services fédéraux, la DTN, le médecin fédéral.

Échéances

- » **Réalisé (2009) :** relance du réseau national CPT organisé en interrégions pour le développement des activités de proximité, consolidation des activités cyclo sportives et création du concept “Club Prestige”, déploiement valorisation de l'activité Masters inter-disciplines, intégration du vélo couché, consolidation du programme ECO CYCLO et création du dispositif “Dossard vert” chez les Élités.
- » **2010 :** déploiement des activités de proximité, mise en place du club Prestige et du concept “Itinéraires de légendes”. Prise en compte des objectifs ministériels activités sports de nature et tourisme. Accentuer les actions en faveur du développement durable. Valoriser la pratique féminine notamment au niveau des Masters et du Cyclo sport.
- » **2011 :** pérennisation des avancées obtenues, accompagnement financier et technique des clubs organisateurs d'activités de proximité, dispositif de service aux pratiquants opérationnel sur quelques axes.
- » **2012 :** l'ensemble du plan de développement en action.

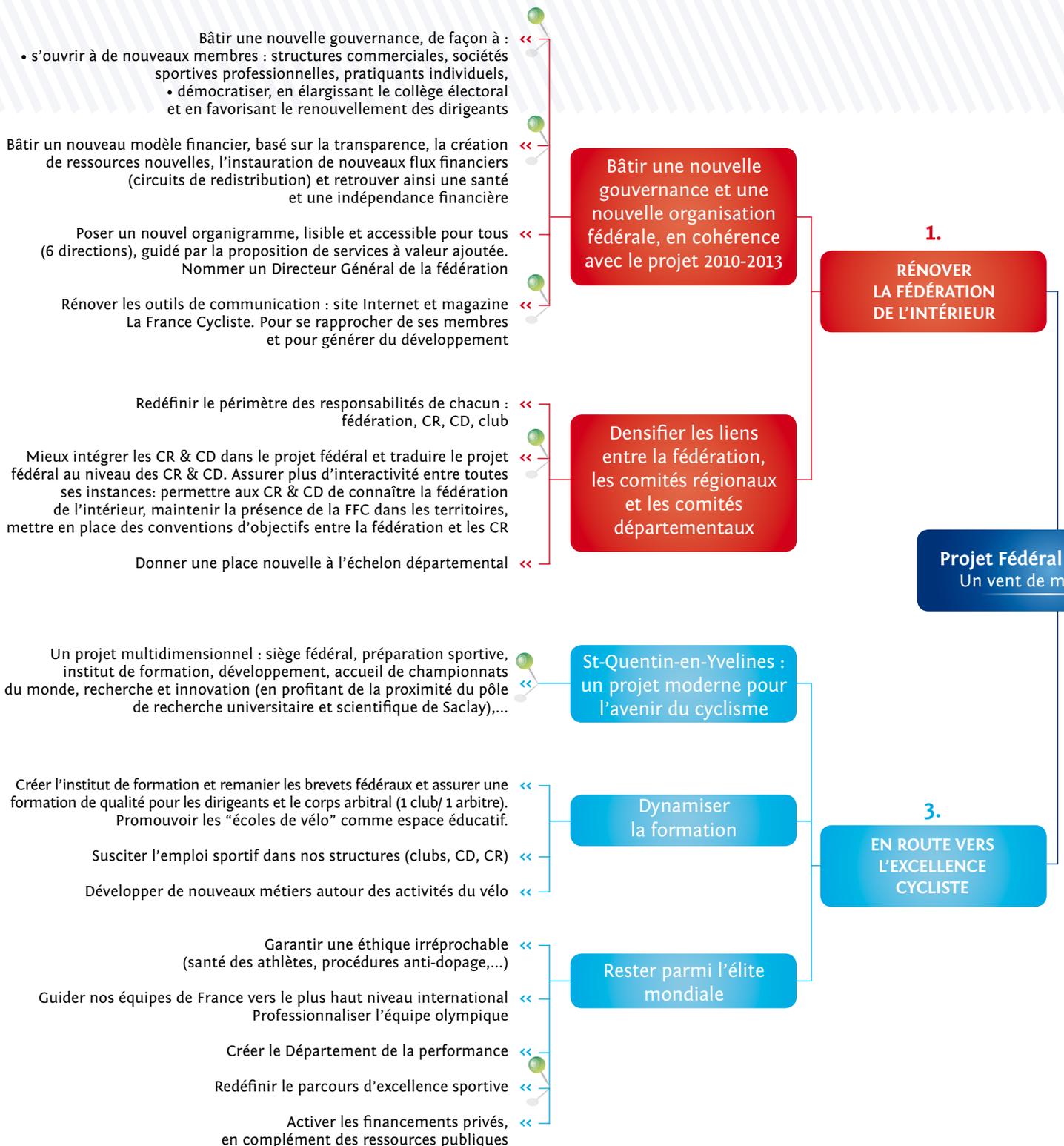
Résultats attendus

- » **Résultats à court terme :** évolution positive des licences et du catalogue d'activités.
- » **Impact à moyen/long terme :** progression pérenne et valorisation de l'image fédérale.

Contact au sein de la FFC sur cette action :
Roger BORDEAU - roger.bordeau@wanadoo.fr

Vue d'ensemble du projet fédéral : réca

4 ambitions,



11 engagements



Ambition 1 : RÉNOVER LA FÉDÉRATION DE L'INTÉRIEUR

Rénover les statuts de la FFC pour évoluer vers une nouvelle gouvernance	Juin 2010	» Présentation des orientations de modifications des statuts et du règlement intérieur de la FFC au Conseil d'Administration
	Octobre 2010	» Présentation des projets de statuts et règlement intérieur de la FFC au Conseil d'Administration
	2011	» Adoption des textes par l'Assemblée Générale
	Horizon 2012	» Meilleure perception de la FFC par ses membres en étant plus à l'écoute de leurs attentes » Meilleur renouvellement des dirigeants » Dynamisme du fonctionnement de la fédération
Bâtir un nouveau modèle financier	Fin 2010	» Définition des nouveaux circuits de redistribution » Ouverture de la boutique fédérale en ligne » Contractualisation avec de nouveaux partenaires privés
	Fin 2011	» Mise en place des systèmes d'intéressement des clubs et structures déconcentrées » Conventionnement avec les Comités régionaux
	Horizon 2012	» Dynamisation du développement au niveau des clubs et des organismes déconcentrés » Changement de l'image "perceptrice" de la fédération » Autofinancement des actions de développement
Rénover les outils de communication de la FFC	Mars 2010	» Site Web : mise en place du nouveau visuel et des engagements par Internet » Magazine La France Cycliste : définition du nouveau concept et du contenu
	Sept. 2010	» Site Web : possibilité de prendre sa licence par Internet
	Janv. 2011	» Magazine La France Cycliste : mise en place des cahiers régionaux (volet central de 8 pages)
	Horizon 2012	» Facilitation des procédures d'engagements par Internet et des prises des licences, allégement des procédures administratives » Augmentation des licenciés et des compétiteurs sur les épreuves
Mieux intégrer les Comités régionaux et départementaux dans la vie fédérale	Juin 2010	» Meilleure connaissance et accessibilité de la fédération pour ses structures : diffusion des organigrammes du personnel et de la DTN, diffusion régulière des comptes rendus des réunions fédérales, visite des locaux, élus et personnels de la FFC
	Fin 2010	» Redéfinition des priorités et aires de responsabilité de chaque instance : FFC, CR & CD
	Horizon 2012	» Unité entre FFC/CR & CD, clarté et complémentarité du rôle de chacun, au service du fonctionnement et du développement des clubs, confiance collective et réciproque

Ambition 2 : LE SERVICE AU CŒUR DES RELATIONS

Créer un "Pôle d'appui à la programmation de sites vélo", dédié aux collectivités locales	Début 2011	» Recensement des équipements et lisibilité des besoins » Classification des besoins territoriaux par ordre de priorité » Élaboration d'un argumentaire fédéral en faveur de la création de nouveaux équipements et envoi aux collectivités
	2012	» Création d'une commission d'évaluation des projets » Choix des projets » Suivi technique et administratif des projets
	Horizon 2012	» Instauration d'une relation de conseil et de service vis-à-vis des collectivités » Création d'équipements nouveaux, répondant à des besoins avérés » Engagement sur de nouveaux projets
Une licence nouvelle génération : véritable portail de services et de conseils, attractive pour tous les publics du cyclisme	Mi-2011	» Modélisation et mise en place du dispositif global : » Produit : plateforme de conseils et de services dédiés à enrichir la licence » Communication : mise en place d'une campagne de communication via les outils Internet et divers supports média
	Sept. 2011	» Proposition au grand public de la "LICENCE AVANTAGE FFC", nouvelle génération
	Horizon 2012	» Implication et fédération de nouveaux annonceurs autour de ce projet, attractivité et image dynamique de la FFC, progression des licenciés à travers de nouveaux publics

d'évaluation du projet fédéral

bord de suivi

Ambition 3 : EN ROUTE VERS L'EXCELLENCE CYCLISTE

St-Quentin-en-Yvelines : un projet moderne pour l'avenir du cyclisme	Fin 2010	>> Finalisation des études pré-opérationnelles
	Fin 2012	>> Livraison du complexe, installation réussie dans les nouveaux locaux et approche coordonnée des différentes facettes du projet (sportif, formation, siège,...)
	Horizon 2016	>> Maintien des résultats internationaux des équipes de France, accueil d'événements mondiaux
Redéfinir le parcours d'excellence sportive (PES)	2010	>> Validation du PES par le ministère chargé des sports >> Labellisation des structures du PES >> Définition des modalités du plan national de détection et d'accompagnement (PNDA) >> Création du Département de la performance
	2011	>> Mise en œuvre des programmes de recherche et de la base de données scientifique >> Mise en œuvre opérationnelle du PNDA
	2013	>> Mise en place du Pôle olympique de St-Quentin-en-Yvelines
	Horizon 2016	>> Résultats aux JO dans toutes les disciplines du cyclisme >> Attractivité des pôles >> Qualité de l'insertion professionnelle pendant et à la suite de la carrière sportive

Ambition 4 : LE VÉLO AU CŒUR D'UNE SOCIÉTÉ DURABLE

Valoriser et développer les activités "cyclisme pour tous"	Fin 2010	>> Déploiement des activités de proximité, mise en place du club Prestige et du concept "Itinéraires de légendes". >> Accentuation des actions en faveur du développement durable et prise en compte des objectifs ministériels activités sports de nature et tourisme. >> Valorisation de la pratique féminine notamment au niveau des Masters et du Cyclospor
	2011	>> Pérennisation des avancées obtenues, accompagnement financier et technique des clubs organisateurs d'activités de proximité, dispositif de service aux pratiquants opérationnel sur quelques axes
	Horizon 2012	>> Progression pérenne des licences et du catalogue d'activités et valorisation de l'image fédérale

Le suivi en continu des engagements de la FFC :

Rendez-vous sur le site Internet de la FFC pour suivre la mise en œuvre du projet fédéral (actualisation du tableau de bord prévue tous les semestres, à partir de juin 2010) :

● **Feu vert** : action réalisée de façon conforme aux engagements

● **Feu orange** : action prenant du retard ou mal engagée

● **Feu rouge** : action mise en suspend ou abandonnée

>> Accompagné d'un descriptif des principaux résultats obtenus et/ou des difficultés rencontrées.

50 collaborateurs à votre service, organisés en six directions :

Direction Technique Nationale
Direction des Activités Sportives
Direction du Développement
Direction Juridique
Direction Financière
Direction des Ressources Humaines

Bureau Exécutif :

Président	M. David LAPPARTIENT
Secrétaire Général	M. Patrice ROY
Trésorier général	M. Pierre POUYET
Vice-présidents	Melle Laurence LEBOUCHER, <i>Chargée du cyclisme féminin et des athlètes</i>
	Dr. Alain CALVEZ, <i>Chargé des affaires médicales, de la lutte antidopage et de la sécurité</i>
	M. Christian DOUCET, <i>Chargé de la route</i>
	M. René PELCAT, <i>Chargé de la piste</i>
Membre	M. Ludovic SYLVESTRE, <i>Chargé de la communication, du marketing, des équipements sportifs et de l'action territoriale</i>
	M. Cyrille GUIMARD, <i>Représentant de la LNC</i>

Assistent au bureau avec voix consultative	
Président Ligue Nationale de Cyclisme	M. Marc MADIOT
Président Commission BMX	M. Sylvain DUPLOYER
Président Commission VTT	M. Frank FILBIEN
Président Commission Cyclisme pour tous et Masters	M. Roger BORDEAU
Président Commission Finances et contrôle de gestion	M. Michel BERGEAT
Président Commissions Jeunesse et Informatique technologies de l'information et de la communication	M. Henri LAFARGUE



Conseil d'Administration

- » M. Michel BERGEAT «
- » M. André BOLOGNA «
- » M. Roger BORDEAU «
- » M. Michel CALLOT «
- » Mme Marie-Antoinette CANU «
- » M. Gilles DA COSTA «
- » M. Alfred DEFONTIS «
- » M. Sylvain DUPLOYER «
- » M. Frank FILBIEN «
- » Melle Catherine GASTOU «
- » M. Joseph GUEGUEN «
- » M. Xavier JAN «
- » M. Henri LAFARGUE «
- » M. Paul Antoine LANFRANCHI «
- » M. Jean-Claude LECLERC «
- » Dr. Anne-Marie LECOQ «
- » M. Hubert LOUVET «
- » M. Daniel MARCOUX «
- » M. François NATIVEL «
- » M. Yannick POUHEY «
- » M. Alain PRADIER «
- » Melle Christelle REILLE «
- » M. Jean-Yves THIVER «

Directeur Technique National : Mme Isabelle GAUTHERON

Médecin Fédéral National : Dr. Armand MEGRET

Annexe 1 :

Panorama des disciplines de la FFC

La route

La compétition sur route demeure l'élément moteur du sport cycliste. Elle regroupe cinq catégories d'épreuves : les classiques, les courses par étapes, les CLM "Contre La Montre" individuel ou par équipes, les courses en circuit – sur lesquels se disputent notamment les championnats nationaux, mondiaux, Jeux Olympiques – et les critériums.

- » **Les classiques** : ce sont les courses dites de "ville à ville", disputées "en ligne", aux parcours parfois spécifiques, tels : les pavés de Paris-Roubaix, les longues lignes droites de Paris-Tours,... La première classique fut Paris-Rouen, organisée en 1869.
- » **Les courses par étapes** : qui dit "étapes", dit plusieurs jours de course pouvant aller de 2 jours jusqu'à 21 ou 22 jours (cas du Tour de France). Le classement se fait par addition des temps journaliers : c'est le classement général. Il existe aussi des classements annexes : classement par points (sprinters), le meilleur grimpeur, le meilleur jeune, le plus combatif,...
- » **Les "contre-la-montre"** : appelé aussi l'épreuve de vérité car le coureur est seul face au chronomètre. Contrairement à la course en ligne où les coureurs partent tous ensemble, les coureurs prennent le départ l'un après l'autre, à intervalle de temps régulier. Le classement s'effectue en fonction du temps réalisé. Le contre la montre peut aussi se disputer par équipe. Le nombre de coureurs retenus dans chaque équipe varie selon le caractère de l'épreuve (2, 3 ou 4 coureurs lors d'une épreuve d'une journée ; et une équipe au complet dans le cadre d'une course par étape).



- » **Les courses en circuit** : les plus connues sont les Championnats de France et les Championnats du Monde. Courses d'un jour sur des circuits à parcourir un certain nombre de fois. Ces épreuves désignent ceux qui porteront le maillot tricolore ou le maillot arc-en-ciel pendant une année.
- » **Les critériums** : ces épreuves généralement organisées après le Tour de France, sont l'occasion d'approcher les vedettes. Courues sur des distances totales relativement courtes (moins de 100 km), souvent en "nocturne", les critériums se disputent sur des circuits d'une longueur qui peut varier de 800 m à 4 km, "en ville" la plupart du temps.

Les différentes disciplines de la route justifient bien évidemment le choix d'un matériel spécifique, avec l'emploi de braquets appropriés en fonction des parcours. Les distances à parcourir ainsi que les développements utilisés varient en fonction des épreuves, mais également des catégories de coureurs.

Le cyclo-cross



Le cyclo-cross est une discipline hivernale qui se pratique d'octobre à fin février.

Les circuits d'une longueur de 3 km environ, sont tracés sur les terrains les plus divers (routes, prairies, chemins, sous-bois, sentiers, etc.) comportant des portions obligatoirement effectuées à pied. L'alternance de difficultés et de récupérations rapides permet aux coureurs d'exprimer leurs qualités physiques et techniques.

Les obstacles artificiels, s'ils s'avèrent nécessaires, ne pourront, à aucun moment être supérieurs à 40 cm de hauteur, le but recherché étant de faire descendre les coureurs de leur vélo. Les descentes, non dangereuses, de préférence techniques, doivent pouvoir s'effectuer à bicyclette. De façon générale, les escaliers ne peuvent être empruntés qu'en montée.

Les départs et les arrivées doivent être prévus sur la route ou, à défaut, sur des portions de chemins dits "stabilisés".

La durée de la compétition varie selon l'âge et le niveau des pratiquants (1 heure maxi pour les coureurs Élite).

La piste

La piste est une discipline comprenant différentes épreuves se déroulant sur un vélodrome. La partie cyclable de celui-ci est constituée de 2 lignes droites parallèles, reliées par des virages plus ou moins élevés permettant aux cyclistes d'atteindre des vitesses élevées (jusqu'à 75 km/h) en toute sécurité. La longueur d'une piste est le plus souvent un sous-multiple du kilomètre (200 m, 250 m et 333,33 m). Le matériau utilisé pour le revêtement d'une piste est le ciment, le bitume ou le bois. La France compte actuellement plus de 100 vélodromes dont 3 sont couverts.

Les disciplines

>> 1 - La vitesse individuelle

Elle existe depuis les championnats du monde de 1895 à Cologne.

Les coureurs effectuent un "200 m départ lancé", contre la montre pour se qualifier (18 meilleurs temps retenus pour la suite du tournoi).

Ensuite, les matches de vitesse opposent 2 ou 3 coureurs sur une distance déterminée par la longueur de la piste (2 ou 3 tours : environ 750 m). Les coureurs vainqueurs se qualifient pour la phase suivante. Les coureurs battus ont la possibilité de se repêcher. À partir des $\frac{1}{4}$ de finale (8 qualifiés), les coureurs se départagent en 2 manches gagnantes.

Si nécessaire, il est procédé à une troisième manche, appelée "belle", pour désigner le vainqueur.

La tactique joue un rôle très important en vitesse et les coureurs se livrent généralement à un véritable jeu du "chat et de la souris". Dans la partie initiale de la course, les coureurs s'observent et se cherchent et peuvent effectuer un "surplace". La vitesse est probablement la course la plus populaire des rencontres sur piste.

>> 2 - Le kilomètre et le 500 mètres

Le kilomètre départ arrêté Hommes (1000 mètres) et le 500 mètres départ arrêté Dames se disputent seul(e) contre la montre. Le classement s'effectue au temps.

>> 3 - La vitesse par équipe

Cette épreuve figure au programme olympique depuis les JO de Sydney 2000. Pour les Dames, elle deviendra olympique en 2012.

Pour les hommes, l'épreuve se déroule par équipes de 3 coureurs sur 3 tours. Les 2 équipes démarrent aux points de poursuite de la piste. Les coureurs effectuent un départ arrêté. Le 1^{er} coureur mène le 1^{er} tour et s'écarte, le 2^e coureur fait de même pour le 2^e tour, laissant le 3^e coureur seul en piste pour le dernier tour.

Le temps final est chronométré lorsque le 3^e coureur de l'équipe passe la ligne d'arrivée.

L'épreuve pour femmes se déroule sur deux tours avec des équipes de deux coureurs. Le deuxième coureur termine seul le dernier tour.

La compétition comporte 3 stades :

- au 1^{er} stade, les équipes ayant réalisé les 8 meilleurs temps sont qualifiées
- au 2^e, elles sont opposées face à face (4 vainqueurs)
- au 3^e, les 2 meilleurs temps se rencontrent en finale pour la 1^{ère} et la 2^e place et les 2 autres pour la 3^e et la 4^e place.

>> 4 - Le Keirin

Cette épreuve est originaire du Japon, où des paris sont effectués sur les coureurs. La première apparition de cette course au programme des Championnats du Monde date de 1980. Le Keirin est considéré comme la course la plus combative et physique.

C'est une course de 2 000 m. Lors des premiers 1 400 m,

l'allure des coureurs (6 à 8) est réglée par un entraîneur motocycliste. Celui-ci accélère progressivement (de 35 à 45 km/h) et quitte la piste à 600 m de l'arrivée. Ensuite, la compétition se déroule comme une épreuve de vitesse.

Force, courage et agressivité sont nécessaires afin d'obtenir une position optimale pour l'assaut final de l'arrivée.

>> 5 - La poursuite individuelle

En poursuite individuelle (4 000 m pour les hommes et 3 000 m pour les femmes), deux coureurs partent l'un en face de l'autre, au milieu de chaque ligne droite. Les 8 meilleurs temps sont qualifiés pour le tour suivant. Ensuite, les 4 coureurs sont qualifiés pour les finales : 1^{er} et 2^e places pour les 2 meilleurs temps, 3^e et 4^e places pour les 2 autres.

Du coup de pistolet jusqu'à la ligne d'arrivée, le but de la course est de rattraper son adversaire. Si l'un des coureurs rattrape son opposant avant la fin de la distance de la course, le coureur rejoint est éliminé. Dans le cas contraire, le vainqueur de la poursuite est celui ayant parcouru la distance le plus vite.

Les tactiques en poursuite sont basées sur les cadences. Les meilleurs gardent la même cadence tout le long de l'épreuve. Savoir pédaler de manière fluide et régulière et se concentrer intensément est tout aussi important dans cette discipline que l'aptitude à endurer la souffrance physique.

>> 6 - La poursuite par équipe

Elle est similaire à la poursuite individuelle mais se dispute par équipes de 4 coureurs sur une distance de 4 km. Les coureurs peuvent se relayer tous les $\frac{1}{2}$ ou tous les tours. À l'arrivée, le classement s'effectue sur le 3^e homme. La tactique consiste à conserver le plus longtemps possible une bonne cohésion entre les 4 équipiers en bénéficiant au mieux de l'effet d'aspiration.

>> 7 - La course aux points

20 à 24 coureurs sur une distance maximum de 30 km. Des classements intermédiaires tous les 2 km avec des points attribués aux 4 premiers, permettent de départager les concurrents. Le classement final s'établit aux points gagnés et accumulés par les coureurs lors des sprints intermédiaires, lors du sprint final et par tour gagné. Un coureur qui gagne un tour sur le peloton principal obtiendra 10 points. Tout coureur perdant un tour sur le peloton principal perdra également 10 points. Les coureurs comptant un ou plusieurs tours de retard sur le peloton principal pourront être éliminés par le collège des commissaires, de façon à ne pas fausser le classement.

>> 8 - L'américaine

Cette course est apparue pour la première fois au Madison Square Garden de New York, d'où son nom. Cette épreuve se dispute par équipe de 2 hommes se relayant entre eux, essayant de prendre un tour d'avance sur leurs rivaux.

La distance maximum est de 50 km. Tous les 5 km, des points sont attribués aux 4 premières équipes. Un coureur de l'équipe étant toujours en course, l'autre peut récupérer plus ou moins longtemps en réduisant sa vitesse et en roulant en haut du virage. Les relais se font au cuissard (à la poussée) ou à la volée (la main dans la main). Le classement s'effectue d'abord à la distance (les équipes ayant pris un ou plusieurs tours d'avance), puis selon sur le même principe que la course aux points.

>> 9 - Le scratch

Les coureurs partent groupés sur une distance maximum de 15 km pour les hommes et 10 km pour les femmes. Classement à l'arrivée.

>> 10 - L'omnium

Épreuve individuelle se disputant en plusieurs manches de différentes épreuves. Le classement se fait par addition des points attribués ou des places obtenues dans chaque manche. Cette discipline deviendra olympique en 2012.

>> 11 - Le demi-fond

Course disputée par des coureurs derrière moto sur une distance de 50 km ou sur une heure de course. Cette épreuve est de moins en moins pratiquée, mais elle a été très populaire jusqu'aux années 80 environ.

>> 12 - Les 6 Jours

Ils se disputent par équipe de deux coureurs sur 6 jours consécutifs, avec des plages de repos. L'américaine constitue la discipline essentielle. Des épreuves annexes (élimination, course aux points,...) permettent d'attribuer des points aux équipes. Est déclarée victorieuse l'équipe qui a effectué la plus grande distance lors des épreuves d'américaine. Ensuite, les équipes qui terminent dans le même tour sont départagées par les points attribués dans l'américaine et les épreuves annexes.



Le Vélo Tout Terrain

Au sein de la FFC depuis 1988, le Vélo Tout Terrain est un sport importé des États-Unis où l'on utilisait de drôles de vélos, les "fat tyre bikes" ou des "ballooners" pour dévaler les pentes. Le mountain bike est arrivé en France en 1983. À partir du milieu des années 80, l'industrie du cycle trouve un nouvel essor grâce au nombre important de VTT qui sont vendus en France et dans le monde. Les pratiquants de loisirs cherchent, avec ce vélo, une autre



façon de pratiquer le cyclisme en étant plus proches de la nature. Depuis quelques années, une nouvelle gamme de VTT "freeride" (vélos tout suspendus) est arrivée sur le marché. Empreint d'un esprit de liberté dans l'activité, ce type de VTT se destine plutôt à la pratique de la descente.

Les disciplines

>> 1 - Le Cross-Country (XC)

C'est la discipline d'endurance du Vélo Tout Terrain, elle se décline en de multiples volets : cross-country en boucle, en ligne, marathon, contre la montre, par étape, etc. La première forme (les coureurs font plusieurs fois le même circuit) est celle retenue pour les Jeux Olympiques, d'où le nom de cross-country olympique. La durée de l'épreuve dépend de la catégorie concernée. La variété des terrains rencontrés sur le parcours doit permettre l'expression des qualités techniques (pilotage, franchissement,...) et physiques des coureurs (gestion d'un effort avec des variations de rythme). Le changement de vélo est interdit et l'assistance extérieure n'est autorisée que dans des zones particulières appelées "zones techniques".

>> 2 - La Descente (DH)

C'est une épreuve individuelle contre la montre sur un profil descendant parsemé d'obstacles. Le parcours très technique doit privilégier les paramètres vitesse/pilotage. Le temps de course est compris entre 2 et 5 mn pour un parcours de 1,5 à 3,5 km. La technicité du matériel (cadre avec double suspension, freins à disque,...) nécessite un budget important. C'est pourquoi trois catégories ont été définies : la catégorie Sport (cadre rigide avec suspension avant), la catégorie Stock (cadre à double suspension limitée dans le débattement) et la catégorie Pro (aucune restriction sur le matériel). L'équipement obligatoire du pilote comprend un casque intégral monobloc, des coudières, des gants complets, une protection dorsale et des genouillères.

>> 3 - Le Trial

La discipline est née chez des passionnés de moto trial qui n'avaient pas les moyens d'acquérir une moto pour le pratiquer. Elle consiste à franchir des zones naturelles ou artificielles faisant appel à des notions d'équilibre et de maîtrise du vélo sans avoir d'autre appui que les pneus (pénalités). La difficulté des franchissements est liée aux différentes classes de coureurs (Élites, Experts,...). Le circuit regroupe un ensemble de 6 zones (1 tour) reliées par une interzone à parcourir 3 fois. Le classement s'établit en fonction du cumul des pénalités, le vainqueur étant celui qui totalise le moins de points. Les épreuves sont ouvertes, à la fois, aux VTT Trial (roues de 26 pouces) et aux vélos Trial (roues de 20 pouces), le port du casque rigide est obligatoire.

>> 4 - Le 4X (ou 4-Cross)

Héritier du Dual Slalom (Slalom Parallèle), le 4X est une discipline qui voit s'affronter les coureurs 4 par 4 sur un parcours descendant d'une durée de 30 à 60 secondes comprenant des obstacles naturels ou artificiels (sauts, bosses, virages relevés, dévers,...). Les pilotes disputent individuellement une descente de qualification avant de s'affronter dans des poules (regroupement de 4 coureurs) composées suivant les temps réalisés lors des épreuves de qualification. Les deux premiers de chaque poule sont qualifiés pour le tour suivant, les 3^e et 4^e sont éliminés. Les qualités requises pour le 4X sont très similaires à celles du BMX : départ, franchissements, trajectoires et confrontation directe avec les autres concurrents.

>> 5 - L'Enduro

Organisée majoritairement dans les régions à profil montagneux, l'enduro est une épreuve composée de spéciales (sections chronométrées) et de liaisons (sections non chronométrées) dont le classement est effectué sur la base du cumul des temps mis par le coureur à parcourir les spéciales (chronométrage individuel). Les liaisons se font soit en VTT soit en utilisant une remontée mécanique. Les spéciales (trois au minimum par épreuve) sont à profil descendant et ne doivent pas comporter de plus de 15 à 20% de pédalage. L'équipement obligatoire du pilote est similaire à celui imposé en descente, à savoir casque intégral monobloc, coudières, gants complets, protection dorsale et genouillères.

>> 6 - Le Trophée de France des Jeunes Vététistes (TFJV)

La compétition pour les jeunes s'inscrit dans le cadre d'une formation pluridisciplinaire des coureurs. Au niveau national, elle regroupe tous les Comités régionaux (et quelques équipes étrangères) représentés par 6 coureurs (4 garçons et 2 filles) dans les catégories benjamins, minimes et cadets. Ceux-ci doivent participer à toutes les épreuves avec le même vélo : relais, course d'orientation, trial, cross-country et descente. Un classement général par comité est établi à partir des résultats obtenus par leurs meilleurs représentants dans chacune des cinq disciplines. Dans les régions, la compétition réservée aux jeunes présente un éventail exhaustif des activités du VTT afin de développer un apprentissage technique optimal.

>> 7 - Le Relais par équipe

Le relais est l'une des épreuves du cross-country. Il s'agit d'une course par équipe (1 dame, 1 élite, 1 espoir, 1 junior) pratiquée lors des Championnats de France, d'Europe et du Monde. Chaque coureur doit effectuer une boucle d'un parcours cross-country d'une durée de 20 minutes environ avant de passer le relais à son équipier. Dans cette épreuve, l'aspect tactique revêt une grande importance puisque c'est le chef d'équipe qui détermine secrètement, avec ses coureurs, l'ordre de départ de chacun d'entre eux. Le concept est également mis en œuvre lors du Trophée de France des Jeunes Vététistes où douze

coureurs (benjamins, minimes et cadets) se succèdent, les uns derrière les autres, pour réaliser le meilleur temps possible pour leur comité.

>> 8 - La Randonnée

Ce type de pratique s'adresse prioritairement aux amoureux de la nature qui souhaitent avoir une activité sportive sans esprit de compétition. La FFC organise, depuis 1998, les Randos d'Or (label de qualité du parcours et de l'organisation) sur ses sites VTT FFC. Les parcours proposés (quatre au moins, dont un de 80 km ou de 5 heures minimum) correspondent à des niveaux de pratique différents afin que chacun puisse trouver ce qu'il recherche, de manière individuelle ou en famille. Le parcours le plus facile doit pouvoir être parcouru par tous, le parcours le plus difficile est réservé aux pratiquants entraînés et possédant une bonne technique de pilotage. Ce dernier doit susciter le rêve et l'aventure par sa beauté, son esthétique, ses difficultés et son particularisme.

Le BMX

>> 1 - La Race

C'est la discipline première du BMX. À l'origine, le BMX a été développé par des pilotes de motos en Californie qui souhaitaient concevoir un engin ludique pour leurs enfants, leur permettant d'acquérir les bases techniques et ceci sans danger. La course se déroule sur une piste de 270 à 400 m parsemée d'obstacles : bosses doubles, tables que les pilotes doivent franchir le plus rapidement possible.



Huit pilotes se placent sur la grille de départ et s'élancent pour un tour. Les 4 premiers peuvent accéder à la manche suivante et ainsi de suite jusqu'en finale. L'effort est violent (de 30 à 40 secondes) et les sensations fortes que procure cette pratique sont particulièrement recherchées par les participants.

Un bon pilote de Race doit avoir les qualités suivantes : force explosive, coordination motrice, habiletés techniques élevées, un bon esprit tactique et un sens de la course. Le pilotage doit être fluide de manière à perdre le moins de vitesse possible dans les virages et sur les obstacles. Il faut "enrouler" au maximum. Du point de vue de l'équipement, les pilotes doivent porter un casque intégral, une paire de gants, un pantalon et un maillot type moto-cross.

Les cadres de ces vélos spécifiques sont courts et très nerveux, soit en aluminium ou matériaux composite. Ils n'ont qu'un seul développement et sont équipés d'un

frein exclusivement sur la roue arrière. Des épreuves sont organisées sur l'ensemble du territoire au niveau départemental, régional, national ainsi que quelques épreuves internationales chaque année. La France est régulièrement organisatrice aussi des Championnats d'Europe (2000/2003/2005) et du Monde (1990/1999/2005). Discipline qui deviendra pour la première fois olympique en 2008.

>> 2 - Le Dirt

Le Dirt fut parmi les premières vagues du free-style. Certains pratiquants de la Race, lassés de se courir après, préféraient faire des figures.

Ces pilotes décidèrent alors de se construire leurs propres bosses afin de pouvoir placer des figures plus aériennes.

Le Dirt se décline avec l'augmentation du nombre de bosses à franchir : le Trail, dont le but était juste de passer toutes les bosses et de les enchaîner avec le plus de style possible, se développe. Le Trail consiste en l'enchaînement de bosses et le Dirt quant à lui consiste à faire une figure sur chaque saut.

En ce qui concerne l'équipement, le vélo doit posséder un cadre très solide, les freins et les pegs ne sont pas obligatoires. La partie roue doit également être très solide pour encaisser les réceptions. Les pneus, de grosse section, permettent également d'amortir les réceptions. Le pilote, lui, doit s'équiper d'un casque, de gants, genouillères et de protèges-tibia.

>> 3 - Le Flat

Le flat naît au tout début des années 80. Au départ, il ne s'agissait que de quelques équilibres à l'arrêt les 2 roues posées au sol ou en roulant debout sur le guidon, sur le cadre ou autre. Puis vinrent les pegs, ces repose-pieds cylindriques situés à l'arrière du vélo et sur le haut de la fourche à l'avant.

Un nombre important de figures a ensuite été créé : les rebonds, les rotations,... Ces figures ont abouti à la création d'un répertoire important de figures : Death truck, caboose, Funky Chicken, Hang five,... et d'autres aux noms à forte consonance US.

Dans le flat, les figures s'effectuent avec toujours au moins une roue posée au sol, en tournant ou tout droit sur un terrain parfaitement plat et de superficie assez grande.

De l'équilibre, et de bons réflexes sont indispensables pour cette discipline. La patience est également de mise pour arriver à une parfaite maîtrise des figures. Aucune figure n'est impossible, et chaque année le répertoire de figure s'agrandit.

En ce qui concerne l'équipement, le vélo doit posséder un moyeu avec rétropédalage à l'arrière, 4 pegs fixés sur les axes des roues et un rotor au niveau de la douille de direction pour permettre une rotation du guidon libre, sans emmêler les gaines de freins. Le pilote doit quant

à lui s'équiper de protèges-tibia pour éviter ce que l'on appelle les retours de manivelles et donc de se blesser les tibias avec les pédales types "pièges à loups".

Le flat est sans doute la plus compliquée mais la moins dangereuse de toutes les disciplines du BMX.

>> 4 - La Rampe

Cette discipline du BMX consiste à évoluer sur des half-pipe (demi-tubes) à la manière des skateurs. Une rampe mesure de 3,10 m à 3,90 m en hauteur, les rayons de courbes peuvent varier, rendant la rampe plus ou moins difficile. Les pilotes enchaînent les figures aériennes et défient toujours plus les règles de la gravité en passant des figures toujours plus étourdissantes. Un répertoire de figure s'est très vite constitué avec des noms plus évocateurs les uns que les autres : 540°, 360 manual, Back Flip et Flair,...

En France, cette discipline est la moins pratiquée. Cette discipline est en effet très dangereuse. De plus, les modules de pratiques (half-pipe) ne sont pas légion sur notre territoire et les pratiquants doivent se les partager avec les skateurs et les pratiquants rollers également.

Le pratiquant doit porter un casque intégral ainsi que des protections aux coudes et aux genoux. Un bon moral est nécessaire pour se lancer dans la pente. La patience est également une qualité importante dans la mesure où du temps est nécessaire avant de passer parfaitement une figure.

Le vélo quant à lui doit également être robuste et en parfait état mécanique. Au regard des figures effectuées, une vérification régulière des serrages ne paraît pas superflue.

>> 5 - Le Street

Le Street est venu peu de temps après le Dirt. Il s'agit de l'appropriation de la zone urbaine par les pratiquants. Le mobilier urbain, la rue, les escaliers et leurs rambardes sont supports de l'activité, de là vient le nom de Street. Toutes les figures sont permises. L'équipement du pratiquant est composé des protections classiques. Le vélo : des freins puissants, un cadre solide et assez long.



Le Polo-vélo

Le Polo à bicyclette a été inventé en Irlande en 1881. En France, la première démonstration a eu lieu au Moulin Rouge le 27 mai 1898. En 1908, le Polo-Vélo fut le premier sport de démonstration aux Jeux Olympiques de Londres.

En France, depuis les années 30, le Polo-Vélo est principalement pratiqué en Île-de-France, en Aquitaine, en Bourgogne, en Midi-Pyrénées et en Normandie.

Un championnat de France est disputé chaque année depuis 1932. Un championnat international se joue entre les meilleures équipes du Monde depuis 1996 et cette discipline est reconnue depuis cette année par l'Union Cycliste Internationale.

» Les modalités de pratique

Au cours d'un match de 2 fois 30 minutes, deux équipes de 5 joueurs (dont un gardien de but) équipés d'un vélo et d'un maillet essaient de marquer un maximum de but à leur adversaire sur un terrain similaire à un terrain de football.

La balle utilisée est de même type qu'au handball. La masse du maillet est en forme de trapèze. Quant au vélo, un VTT démuné de tout autre article superflu (sonnette, porte-bidon, etc.) suffit pour débiter ce sport.

Les règles du jeu sont définies par la Fédération Française de Cyclisme (www.ffc.fr : rubrique Polo-Vélo)

» Les lieux de pratique

Le polo-vélo est pratiqué sur les 5 continents : Afrique, Amérique (Argentine, Mexique, États-Unis, Canada), Asie (Inde, Malaisie, Pakistan, Sri Lanka), Europe (Allemagne, France, Grande-Bretagne, Suisse, Irlande) et Océanie (Australie, Nouvelle-Zélande).

Un championnat international se dispute chaque année dans un pays différent.

En France, le polo-vélo est principalement pratiqué en Île-de-France, en Normandie et en Aquitaine.

Après sélection, les quatre meilleures équipes françaises se disputent le titre de Champion de France au cours d'une phase finale.

» Le matériel et les qualités nécessaires.

Pour débiter le polo-vélo, rien de plus simple : des vélos de type VTT suffisent.

L'achat d'un ballon de handball (catégorie minime) et de maillets (masse en bois et manche en jonc) s'impose afin de pratiquer un sport collectif très spectaculaire.

Il suffit ensuite de réunir sur un terrain de football 5 à 7 éléments motivés par le vélo et le ballon. Votre équipe est prête à jouer !

Les qualités physiques les plus travaillées sont le souffle et l'adresse sur le vélo. L'esprit d'équipe est indispensable à la bonne entente des joueurs sur le terrain.

Le cyclisme artistique

Le Cyclisme en salle regroupe deux disciplines : le Cyclisme artistique et le Cycle-balle. À ce jour, environ 25 nations pratiquent ces activités.

» Le Cycle-balle

C'est un jeu consistant à expédier une balle de 600 grammes dans un but de 2 m X 2 m en se servant des roues du vélo. L'équipe est composée de deux joueurs qui doivent s'ingénier à trouver des combinaisons de jeu pouvant obliger l'adversaire à commettre des erreurs de défense. Chacun d'eux peut être attaquant ou défenseur. La balle est frappée avec la roue avant ou arrière (les coups de tête sont autorisés). Pendant toute la durée du jeu, le joueur doit garder les deux pieds sur les pédales. Sinon il devient en situation de hors jeu.

La difficulté réside aussi dans le fait que chaque joueur, malgré les contacts et les bousculades, doit constamment conserver les pieds sur les pédales pour que son action soit reconnue comme valable.

Pour devenir un bon joueur, il est nécessaire de travailler une multitude de gestes techniques sur la bicyclette. Si l'ensemble des exercices est bien conçu, la totalité des muscles sont sollicités et permet de faire du joueur un athlète complet.

» Le cyclisme artistique

C'est l'exécution de mouvements et d'exercices gymniques, de sauts et de passages sur une bicyclette adaptée en roulant sur 2 roues ou uniquement sur la roue arrière. Chaque exercice présenté doit figurer dans la liste du règlement international.

En individuel, le programme de 22 exercices doit être présenté en 5 mn pour les minimes et celui de 28 exercices en 6 mn pour les juniors et les seniors. Pour les duos, le programme est en deux parties. La première s'effectue avec deux vélos avec recherche d'une bonne coordination entre les équipiers, la deuxième avec un seul vélo avec un programme qui peut comporter des portés.

C'est un sport qui développe de bonnes qualités de souplesse et une volonté à toute épreuve. Il faut être capable de maîtriser ses gestes avec précision, de mémoriser l'ensemble de son programme dans les moindres détails, dominer ses appréhensions, canaliser sa peur et avoir beaucoup de ténacité.



Annexe 2 :

Les principaux organes de la FFC

● **L'Assemblée Générale**

Elle se réunit au moins une fois par an pour entendre les rapports sur la gestion et sur la situation morale et financière de la fédération. Elle approuve, après rapport des commissaires aux comptes, les comptes de l'exercice clos et vote le budget.

Tous les 4 ans, cette assemblée générale est électorale et renouvelle son conseil d'administration et son président.

● **Le Conseil d'Administration**

Principales fonctions :

- orienter la politique générale de la fédération ;
- veiller au respect de la légalité et à l'application des statuts et règlements fédéraux ;
- adopter, sur proposition du Bureau Exécutif, les règlements sportifs fédéraux ;
- contrôler la gestion de la fédération par le Bureau Exécutif.

● **Le Bureau Exécutif**

Le Bureau Exécutif comprend, outre le Président de la FFC qui le préside, un Secrétaire Général, un Trésorier Général, un représentant de la LNC et 5 autres membres au maximum.

À l'exception du Président, les membres du Bureau Exécutif sont élus par le Conseil d'Administration, en son sein, au scrutin secret. Le Bureau Exécutif gère la fédération. Toute compétence non expressément attribuée à un autre organe de la FFC relève du Bureau Exécutif. Il est notamment chargé de fixer le montant des licences, d'adopter le calendrier officiel de compétitions organisées ou autorisées par la FFC. Il est également chargé d'établir les synthèses principales des grands axes afférents à ces attributions pour information ou soumission au vote du conseil d'administration.

● **Le Président**

Il représente la fédération dans ses rapports avec les tiers ainsi que dans les relations avec le ministère de la Jeunesse et des Sports, le Comité National Olympique et Sportif Français, les Fédérations nationales et internationales et toutes les instances sportives françaises et étrangères.

Il dispose des pouvoirs les plus étendus pour accomplir tout acte et prendre tout engagement au nom de la fédération dans la limite de l'objet social défini à l'article 1^{er} des statuts.

Il a sous sa responsabilité la direction générale de la fédération.

● **Les Commissions**

Elles contribuent à l'exécution des décisions prises par le Bureau Exécutif ou le Conseil d'Administration sous l'autorité desquels elles sont placées. Elles ne sont pour autant que des instances consultatives à l'exception de celles qui ont un pouvoir disciplinaire ou de décision propre conféré par les statuts et règlements fédéraux.

● **Les Comités Régionaux**

Au nombre de 29 avec l'Outre-Mer, ils représentent l'autorité fédérale sur leur territoire, tout en coordonnant l'activité et le fonctionnement des comités départementaux. Garants du respect de la réglementation fédérale sur leur territoire, ils doivent aussi veiller à la bonne organisation des épreuves officielles se déroulant sous l'égide de la fédération. Parmi leurs moyens d'action, ils disposent outre l'organisation de compétitions, l'enregistrement des licences, la gestion d'établissements ou d'installations sportives, l'organisation de sélections régionales, de cours de stages et examens fédéraux ainsi que la possibilité de publier un bulletin officiel.

● **Les Comités Départementaux**

Au nombre de 95 en France, les Comités départementaux reçoivent selon les termes de la loi du 16 juillet 1984, relative à l'organisation et à la promotion des APS, délégation de certaines attributions de la fédération dans la limite des compétences territoriales de ces organes. Outre leur administration et fonctionnement, comparables à ceux de la fédération, ils ont pour objet des tâches bien précises, dans le cadre des statuts et règlements de la fédération.

C'est ainsi que le dictionnaire juridique du sport nous indique qu'ils ont compétence pour :

- organiser, développer et diriger la pratique de leur discipline sportive sous toutes ses formes sur le territoire de leur discipline sportive, sur le territoire de leur compétence ;
- assurer de bonnes relations entre les associations qui les composent, avec les autres comités départementaux du comité régional, les autres organisations sportives départementales et les autorités publiques ;
- assurer la liaison entre le comité régional et les associations affiliées à la fédération dont le siège est situé dans le département d'une part, et les services départementaux de la Jeunesse et des Sports d'autre part ;
- apporter une aide morale et matérielle aux associations sportives qui les composent ;
- tenir des assemblées périodiques.

Par ailleurs, le règlement intérieur de la fédération stipule qu'en tant qu'auxiliaire des comités régionaux, ils ont pour vocation de "contribuer aux activités de promotion, de prospection, et sont chargés de toute démarche de nature à encourager la pratique du sport cycliste et particulièrement de la compétition."



Les Clubs

Ils sont constitués sur les principes de la loi du 1^{er} juillet 1901. Pour créer un club, il faut en premier lieu s'adresser au Comité régional. Ensuite, la demande d'affiliation est accordée sous réserve que le club accepte de se soumettre aux règles fédérales et qu'il ait son siège social en France (métropolitaine ou outre-mer). Il doit être constitué sous forme d'association ou de société sportive. Il doit également disposer d'au moins 6 membres licenciés et s'acquitter des cotisations prévues par les règlements fédéraux. Ce sont brièvement les principaux points auxquels doit répondre tout club désirant être affilié à la FFC.

En contrepartie, la FFC lui permet, en tant que membre à part entière, d'organiser des épreuves qui seront inscrites sur les calendriers fédéraux, ou des manifestations de promotion, ainsi que de participer à toutes les organisations placées sous l'égide de la FFC, coupes, challenges et autres récompenses liées à des classements fédéraux de clubs. L'affiliation d'un club à la FFC lui accorde aussi le bénéfice des garanties d'assurances contractées par la FFC. Le club participe également à la gestion de la fédération, par sa représentativité régionale à l'AG fédérale.



Les Commissaires ou Arbitres

En règle générale, on devient commissaire-arbitre parce que l'on a soi-même pratiqué le vélo et qu'une telle orientation peut permettre de suivre relativement de près la compétition. Un commissaire-arbitre possède la même licence que n'importe quel autre licencié FFC. Comme les pratiquants (d'ailleurs, ils peuvent être aussi pratiquants ou dirigeants), ils appartiennent à différentes catégories, définies selon leur capacité, leur disponibilité aussi, leurs aptitudes et leur degré de compétence. Ainsi, il existe quatre types de catégories de commissaires : le commissaire régional, le commissaire national, le commissaire fédéral et le commissaire international UCI. Ces différents échelons peuvent être gravés et pour cela, plusieurs examens ponctuels, théoriques et pratiques, sont organisés tous les ans. Ce titre de commissaire-arbitre est également matérialisé par une carte -outre la licence-, délivrée soit par le Comité régional, soit par la fédération selon la "qualification" du commissaire. En ce qui concerne les chronométreurs, ils sont placés à la même enseigne que les commissaires proprement dits avec 2 niveaux de qualification (régional ou fédéral). Les commissaires-arbitres et les chronométreurs qui

évoluent au niveau national sur les différentes disciplines et épreuves sont désignés directement par la FFC d'après un programme établi au siège fédéral en début de chaque saison.



Les Organisateur

Il faut savoir que ce chapitre rejoint directement celui des clubs. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, il n'existe pas d'épreuves inscrites au calendrier FFC qui ne soit organisée par un club ou placée sous l'autorité d'une association affiliée. Les organisateurs inscrivent leurs épreuves à un calendrier, régional ou national, qui leur permet de bénéficier d'une protection de date et d'appellation, d'obtenir une reconnaissance de valeur et d'être déclaré auprès de l'UCI.



Fédération Française de Cyclisme
Bât. Jean Monnet
5, rue de Rome
93561 Rosny-sous-Bois Cedex
Tél. : 01 49 35 69 00
www.ffc.fr
info@ffc.fr

www.cdditiv.fr - 02/2010

Document réalisé avec l'appui du cabinet AMNYOS Consultants

amnyos
groupe